

# 10

---

## Anthologie

L'édition de recueils de textes a considérablement amélioré la didactique de l'histoire, répondant ainsi à deux nécessités fondamentales : la conviction que l'histoire ne consiste pas seulement en une énumération des faits, mais aussi et surtout à leur explication et interprétation ; la nécessité de compléter le cours magistral par un contact plus concret, plus précis avec les réalités historiques, par des textes et documents susceptibles de fournir aux étudiants matière à information et à réflexion. Tel est l'argumentaire qui m'a déterminé à inclure une anthologie pour compléter divers aspects examinés dans ce manuel d'historiographie.

Compiler une anthologie relativement brève, de cette nature, induit des problèmes embarrassants de sélection. Ce ne fut pas facile et on ne sera jamais à l'abri de toute critique. Il faudrait peut-être y revenir, pour bien faire, dans une publication plus exhaustive, ou sous forme de complément à cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, une anthologie est un choix et la latitude est donnée à chacun de composer son bouquet, en fonction de problématiques et de critères rigoureusement définis.

Mon choix a porté sur des extraits d'ouvrages et d'articles de revues susceptibles non seulement d'illustrer la richesse et la diversité de la production historique, mais aussi de fournir de base à une meilleure connaissance des problèmes soulevés par l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.<sup>1</sup> En cela, ma perspective est avant tout pédagogique : témoigner et instruire, à l'aide de quelques « pages brillantes », morceaux choisis dignes d'intérêt dont les auteurs ont marqué, de leur influence, l'historiographie.

J'ai opté pour des textes relativement courts, parfois tronqués, afin d'en fournir le plus grand nombre possible ; avec, somme toute, un souci de cohérence, pour donner sens aux extraits. Qu'il soit par ailleurs bien entendu qu'il s'agit d'une anthologie construite autour d'un ensemble de thèmes précis et limités ; il fallait en effet oser une classification, sous peine de fournir un banal inventaire d'œuvres et de noms, sans corrélation ou vision globale. Ainsi, une série de textes ont été intégrés au chapitre III,

pour compléter et éclairer trois grands thèmes, sujets à controverse : l'origine nègre de la civilisation égyptienne, la traite négrière et les résistances à la conquête et à la domination coloniales. Pour le reste, les thèmes fédérateurs et transversaux suivants ont été retenus : Histoire politique – Histoire économique et sociale – Frontières et intégration régionale – Histoire militaire – Réflexions sur l'histoire.

La classification se pliera également aux exigences de la chronologie, autour de trois grandes périodes : pré-coloniale, coloniale et post-coloniale.

Les textes présentés dans cette anthologie, par leur richesse et leur diversité, se prêtent à souhait à l'explication et au commentaire de documents auxquels sont confrontés les étudiants en Licence et en Master. Ils trouveront, à la fin, une orientation méthodologique où j'ai recensé les principales techniques requises pour cet exercice apte à accroître leur capacité de réflexion et d'analyse critique.

## Histoire politique

### L'émergence du royaume Ashanti

*Par Adu Boahen* (traduit de l'anglais)

L'émergence des Asante était due à cinq facteurs majeurs. Le premier facteur était la naissance de petits Etats akan et des cités-Etats non loin de Koumassi. Le second facteur était la conquête et l'oppression de ces Etats par Denkyira. Le troisième fut la montée du commerce atlantique. Le quatrième facteur fut le sentiment génial propagé par un lignage du clan Oyoko qui s'installa dans la région. Le cinquième et dernier est le rôle joué par les trois premiers dirigeants des Asante...

L'émergence de plusieurs Etats et royaumes dans cette petite région était due au fait que ce fut une zone carrefour entre les deux grandes routes commerciales du Soudan occidental, de Tombouctou, de Jenne...

La région était le grand centre de l'or et des noix de kola. Elle abritait les deux principaux sièges du commerce Nord-Sud. C'était, bien sûr, avec pour intention de contrôler ce commerce que cette vague des Akan, venus du Nord, s'était installée en ces lieux. C'était ces mêmes Etats qui s'étaient constitués en centre de l'empire asante. Leur implantation était évidemment d'une importance cruciale dans l'émergence de cet empire.

Le second facteur qui a favorisé la conversion de ces Etats en empire fut non seulement leur conquête par Denkyira, mais aussi les différentes lois tyranniques qui les régissaient, ce dont témoignent unanimement les traditions orales de la majorité de ces Etats. Les sources écrites fiables prouvent qu'ils étaient tous convertis en Etats tributaires entre 1650 et 1660. Celles-ci révèlent que Denkyira exerçait la tyrannie dans ces

territoires assujettis. Ce que souligne Bosman : « Elevé par sa grande richesse et par son pouvoir, Denkyira devint très arrogant, au point de regarder d'autres Nègres avec condescendance, les prenant pour des esclaves ». Les Denkyira étaient non seulement des tyrans envers les territoires assujettis, mais ils les empêchaient d'accéder directement à la côte. Pour des raisons politiques et économiques, les Etats asante tout comme ceux des tribus Assin et Wassa que les Denkyira avaient conquis entre 1680 et 1698 développaient, d'après Bosman, « une haine commune » envers Denkyira. Ceux-ci étaient tous prêts et anxieux de se libérer du joug si et seulement si, ils pouvaient obtenir le leadership. C'était certainement ce que les membres du clan Oyka, venus du Sud vers les années 1660 et 1670, avaient prévu.

Le troisième facteur ayant contribué à l'hégémonie asante était l'émergence de la traite atlantique. Elle affecta la situation de deux manières. La première fut la nouvelle forme de traite qui s'était développée et la seconde fut l'introduction des armes à feu. Selon la nouvelle méthode de traite, les peuples de l'intérieur ne pouvaient directement commercer avec les Européens. Ils devaient satisfaire leurs besoins à travers l'intermédiaire des peuples côtiers qui avaient implanté les marchés internes comme Abonse dans l'est et Manso à l'ouest. Naturellement, ces Etats internes s'étaient opposés et c'est sûrement pour cette raison que Akwamu et Denkyira dans l'Est et l'Ouest ont respectivement rejoint la côte. Les Etats Amanse et Sekyrai prévoyaient aussi le jour où ils auront un accès direct aux comptoirs et aux résidences de la côte. Un vœu qui s'est réalisé au XVIIIe et au début du XIXe siècle.

La traite atlantique prévoyait non seulement cette incitation, mais aussi les moyens de sa réalisation avec les armes à feu qu'elle a introduites. Il est évident, à partir des sources écrites, que les armes à feu n'étaient pas importées en grande quantité jusqu'en 1650. Vers la fin du XIXe siècle, les fusils étaient les produits les plus sollicités en Gold Coast. L'introduction des armes à feu a naturellement eu des effets révolutionnaires sur les guerres et *ipso facto* sur l'univers politique ainsi que sur l'émergence des empires. L'un des effets paradoxal lié à l'introduction des armes à feu est que ce n'était ni les Etats qui les achetaient en premier, ni les Etats côtiers transformés en empires, encore moins ceux de l'intérieur. Ceci était initialement dû à l'interférence des nations européennes dans les affaires internes des Etats côtiers. Bien qu'étant hors de la portée des puissances européennes, les Etats de l'intérieur se développaient. N'eût été l'introduction des armes à feu, les Asante n'auraient point bâti un tel grand empire en si peu de temps.

Adu Boahen, 2000, *Yaa Asante-waa and the Yaa Asante waa war of 1900 : military leader or symbolic Head*, Ghana Studies, 3, pp. 11-135.

## Le Royaume du Waalo

*Par Boubakar Barry*

L'histoire du Waalo de 1658 à 1859 constitue un cas intéressant de l'évolution interne d'un royaume africain de la côte en relation avec le commerce atlantique et le commerce transsaharien.

En effet, le Waalo et les royaumes voisins de la Sénégambie ont connu, à partir de la fondation du comptoir de Saint-Louis, une évolution interne liée aux fluctuations de commerce atlantique en compétition avec l'ancien circuit du commerce transsaharien. Le commerce atlantique, en favorisant la dislocation du Dyolof et la naissance des aristocraties militaires du Waalo et du Kadyoor, fut dominé pendant toute la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle par le commerce des esclaves. La défaite du marabout Nàsir Al-Din, vers 1677, quelques années après la fondation du comptoir de Saint-Louis, marqua le triomphe du commerce atlantique sur l'ancien circuit transsaharien. Mais l'attrait des marchandises européennes favorisa en contrepartie les dissensions internes pour la conquête du pouvoir.

Ainsi, la guerre qui opposa Bër Tyaaka à Yêrim Mbanyik à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle fut à l'origine de la pression des Maures trarzas qui, en s'intégrant avec profit par la vente de leur gomme dans le circuit du commerce atlantique, vont à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle peser sur les destins du Waalo-Waalo. Le Waalo, redevenu zone secondaire du commerce des esclaves au profit du Galam, ne sera plus que le grenier à mil, la source de ravitaillement en vivres de toutes sortes pour le commerce de Saint-Louis. Le Brak devint un simple portier du commerce français dans le Fleuve [...] En entretenant la guerre entre les petites aristocraties militaires, le commerce de Saint-Louis empêcha par tous les moyens la formation de grands ensembles politiques capables de modifier les rapports commerciaux. C'est ainsi qu'à la mort de Latir Fal Sukaabé à la fois Damel du Kadyoor et Tegne du Bawol vers 1719, Brüe, qui avait souffert de la trop grande puissance de ce roi, avait défini les grandes lignes de cette politique de division qui allait prévaloir jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. « Surtout il faut empêcher que ces deux couronnes ne soient jamais sur une même tête. La Compagnie en a ressenti les effets pendant le règne de Latir Fal Soucabé, elle ne doit rien négliger pour maintenir ces peuples dans la liberté qu'ils ont toujours eue d'avoir des rois séparés afin que conservant l'équilibre entre ces petits princes, elle soit toujours en état de leur donner la loi, de les empêcher de ne rien innover ni sur leurs coutumes, ni le tarif des marchandises, ni le prix des vivres, ni la liberté de faire de l'eau et du bois sur leurs terres ». Ainsi, le commerce de Saint-Louis imposa sa loi aux Etats de la Sénégambie, soit par le paiement des coutumes à l'aristocratie au pouvoir, soit par la force des armes. Dans ce contexte de

guerres perpétuelles, la traite négrière, qui fut secondaire dans cette partie de l'Afrique, n'en eut pas moins des conséquences directes et indirectes désastreuses. Les guerres intestines de l'aristocratie pour se procurer les marchandises européennes engendrèrent l'anarchie et l'insécurité défavorables à tout travail productif. En 1674, à la suite de la guerre des marabouts, en 1754 pendant la guerre civile au Kadyoor et en 1775 avec l'invasion maure, tous ces pays connurent une famine généralisée, au point que les hommes se vendaient eux-mêmes pour échapper à la faim. Ainsi, à part l'introduction de certaines plantes tropicales des Indes et des Amériques, aucun progrès technique ne vint compenser les pertes au détriment des forces productives que subit le Waalo. L'économie conserva son caractère autarcique et l'absence d'échanges commerciaux à grande échelle contribua à maintenir l'immobilisme de la société. Le commerce atlantique n'ayant libéré aucune force productive, donna plutôt naissance à une aristocratie militaire, soutenue par les guerriers tyeddo qui vivaient de pillage. L'islam, qui devait triompher au Waalo seulement après la conquête coloniale au XIXe siècle, constitua alors, pour les classes défavorisées, l'idéologie qui devait les libérer de l'aristocratie dépendante du commerce atlantique. Ainsi, le commerce atlantique constitua, par ses effets, un frein à tout progrès sur la côte et, par conséquent, sur le continent.

*Le royaume du Waalo : le Sénégal avant la conquête*, Paris, Maspéro, 1972, pp. 317, 318, 319.

### **Islam et société : la révolution omarienne**

*Par Madina Ly-Tall*

Né dans une période de crise, le mouvement umarien s'affirmait une réponse à l'incapacité des pouvoirs traditionnels à satisfaire les exigences de liberté et de justice de leur base sociale et un refuge face à la dilution de la foi dans tout le Sudan occidental. Dans son propre pays, le règne des jaagorde (prince sans culture), la pression croissante de la colonie de Saint-Louis à l'ouest, celle des Masasi à l'est, avaient considérablement affaibli l'islam. Ailleurs, au Fuuta Jallon comme dans les pays hausa, l'exercice du pouvoir dans un environnement hostile avait quelque peu corrompu les idéaux islamiques. Partout, la rigueur dans les principes avait fait place à un certain réalisme politique, légitimité par la vieille kadriyya.

Tout renouveau passait par une rupture d'avec celle-ci. En s'affiliant, dans les années 1820, à la jeune confrérie tijane, Umar Futiyya trahissait déjà sa volonté de rupture avec les ordres établis. Le pèlerinage aux lieux saints de l'islam acheva de le conforter dans ce dessein, tandis que l'expérience vécue des pouvoirs musulmans au Bornou, à Sokoto, au Masina et au Fuuta Jallo lui indiquait les errements à éviter.

Dans cette longue gestation, Jegunko fut une halte décisive, celle de la réflexion, de la maturation. C'est à Jegunko qu'il finit de mettre en place les éléments structurants de cette spiritualité nouvelle, débouchant sur un modèle de jihad qui, tout en intégrant ceux qui l'avaient précédé, les dépassait. Porteur d'une vaste culture islamique, Saïku Umar parvint à articuler autour de sa personne, dans une réalité confrérique nouvelle, ascétisme et action, fuite du monde et vocation séculière. En conciliant ces deux termes opposés – a priori – et en joignant à l'engagement démocratique une exigence de justice sociale, de rigueur, un appel à l'approfondissement de la foi par une relation interactive profonde avec le Shaykh et par un savoir islamique étendu, il affirmait une vocation universelle qui devait assurer à la Tijaniyya rénovée par ses soins autant les suffrages des déshérités que ceux des musulmans sincères.

En effet, dès lors que le Shaykh Ahmad Tijani est le sceau des saints, la Tijaniyya se pose comme aboutissement de la foi islamique, réconciliation de toutes ses pratiques. Comme telle, elle doit élargir sa qualité confrérique d'une vocation universelle propre à accueillir quiconque satisfait aux conditions requises.

Jegunko fut le lieu des premières expériences, alors que s'affirmaient les traits pédagogiques du prêche de Saïku Umar au travers des « Rimah », qui devaient clore le long chapitre de la gestation. Le premier combat auquel Saïku Umar conviait ses disciples était l'effort sur soi ou grand jihad, celui contre les éléments rebelles que chacun recèle en soi, afin de sauver son âme et de la vouer à Dieu dans un culte sincère.

Jegunko, et plus tard, Dingiray furent les lieux de formation d'une communauté musulmane forte, ébauche de la société nouvelle à l'enfantement de laquelle le marabout conviait les musulmans de son époque.

Face à un projet mûri par tant de réflexion, les pouvoirs traditionnels, de Tamba à Nioro, n'offraient pas de réplique satisfaisante. Dans cet espace géographique éclaté par plus de deux siècles de traite des esclaves, par les rivalités autour des redevances payées par les traitants français, par une surexploitation des moins nantis par une classe dirigeante qui avait fait de la guerre et des pillages de ses sujets sa vocation essentielle, les fondements traditionnels du pouvoir, bases du contrat social, n'étaient plus respectés. Aussi la masse des déshérités fut-elle facilement réceptive au nouvel ordre social que lui proposait le marabout toorodo.

L'islam était, pour ces populations qui pliaient sous l'arbitraire des chefs traditionnels, porteur d'un grand humanisme. Il leur apportait l'idée de l'égalité devant la loi. Les succès rapides enregistrés par le mouvement umarien sont imputables autant à son programme social, sagement diffusé par une armée de disciples fervents, qu'à son action militaire. De

Tamba à Nioro, le Shaykh a joué à la fois de la persuasion et de la violence, même si celle-ci a laissé des empreintes plus fortes.

Le Fuuta Toro, son pays natal, fut tout naturellement son terrain privilégié de prédication et ses appels en faveur d'un ordre social nouveau furent particulièrement entendus de la masse des paysans déshérités ; ils lui valurent, par contre, l'hostilité de certains dirigeants qui participaient d'une exploitation plus qu'ils ne dirigeaient les populations dans la voie de l'islam.

*Un islam militant en Afrique de l'Ouest au XIXe siècle :  
la Tijaniyya de Saïku Umar Futiya, Paris, l'Harmattan,  
1991, pp. 385, 386.*

### **Intronisation et prérogatives du *Mansa-ba* (roi) du Gabou**

*Par Djibril Tamsir Niane*

L'intronisation a lieu dans la forêt sacrée de Kansala. La veille du couronnement, l'élu prend un bain rituel purificateur dans la forêt sacrée de Kansala et il passe la nuit dans la même chambre qu'une femme du clan des cordonniers ; le plus vieux *nianthio* de Kansala fait asseoir le roi sur un tapis de peau de lion, la face tournée vers l'est. Il est vêtu d'une tenue de combat qui consiste en un pantalon bouffant qui s'arrête en dessous du genou, d'une chemise sans manches ouverte sur les flancs. Par-dessus cet ensemble, il porte un large boubou, ses cheveux sont tressés en deux tresses qui descendent le long des tempes. Le doyen pose sur le chef du *mansa-ba* le bonnet royal ou *nafo*, large coiffure jaune ressemblant à un bonnet phrygien. Aussitôt, les tambours royaux se mettent à résonner ; les jeunes *nianthio* prennent le *mansa-ba* et le font asseoir sur la pierre sacrée, gros bloc cubique au pied duquel le tapis a été étendu. Alors la foule envahit la forêt et entoure le roi couronné qui doit faire ses « déclarations » ou « prophéties ». Son griot personnel, assis au pied de la pierre, l'apostrophe ; il énumère la liste des rois qui se sont assis sur cette pierre. Il commence par l'éloge du père fondateur, Tiramaghan, narre l'histoire des villes et provinces qu'il a créées, des lois qu'il a instituées. Il raconte la genèse de la *nianthioya*, l'histoire de Balaba Tinki-da, la femme mystérieuse, et des trois filles de génies ou *nianthio* ; un chœur de griottes l'accompagne, soutenu par un ensemble de *kora*. La musique fait son effet et le *mansa-ba* entre en transes, tremble de tout son corps ; l'esclave porteur de lance qui donne la lance d'argent, sur laquelle il prend appui. La musique s'arrête, alors le roi, en proie au génie qui secoue son corps, fait ses déclarations, *dali*, ou « prophéties ». Il prédit les principaux événements qui marqueront son règne ; le griot répercute la parole du roi. C'est le moment le plus grave du couronnement.

Ses paroles sont répétées et mémorisées par la foule. Dès cet instant, on ne prononce plus le nom du roi sans le faire précéder du titre de *mama* (« patriarche »). Il est devenu le père du peuple, celui qui sait, celui qui protège et trace la voie. Le cortège s'ordonne, le roi marche en tête, sa lance d'argent à la main, et fait son entrée dans sa ville ; la foule est silencieuse, on n'entend que la voix du griot déclamant l'éloge de Tiramaghan [...].

Devant l'autel, le grand prêtre sacrifie le taureau pendant que résonnent les tambours royaux, le *mansa-ba* ayant pris place sur le tapis royal de peau de lion, entouré de ses neveux et de jeunes *nianthio* de la capitale. Le griot fait taire les tambours et le roi pose la question à ses neveux :

- « L'hivernage a-t-il été pluvieux ? Avez-vous fait bonne récolte ?
- Oui, *mama*, il a bien plu, les cultures ont bien donné et nous avons fait bonne récolte ».

À l'origine, comme la plupart des rois animistes, le *mansa-ba* est un roi faiseur de pluie. Il a pouvoir sur les éléments de la nature. Si l'année est mauvaise, le roi ne fait pas son apparition, le prêtre seul préside la fête de la moisson. Si cela se répète, une grave décision peut intervenir : tuer le roi, car il est jugé avoir une mauvaise étoile. Mais on connaît peu de cas de mise à mort du roi ; généralement c'est la destitution par coup d'Etat, fomenté secrètement par les *nianthio*.

*Histoire de Manding de l'Ouest : le royaume du Gabou*, Paris, Editions Karthala, 1989, pp. 68 -70.

## **Pouvoir et autorité dans le Fuuta Toro**

### **Par Omar Kane**

Le pouvoir royal fort et respecté fait bon ménage avec les autonomies locales. Dans tous les cas, aucun pouvoir n'est absolu ni totalitaire. L'autorité du chef est tempérée à tous les échelons par le rôle et le prestige des notables qui sont toujours associés à l'exercice du pouvoir, à l'administration de la justice, à la conduite de la guerre, au partage du butin et des revenus ordinaires ou extraordinaires.

Ce partage du pouvoir entre la famille royale et les branches cousines ne spolie pas pour autant les anciens maîtres du pays : Fulbe Wodaabe et Ururbe coexistent dans le Yirilaabe, le Laaw et le Tooro avec les sayboobe dont ils partagent le statut et les privilèges. Les puissantes familles sebbe sont confirmées dans leurs prérogatives parce qu'elles continuent à être l'ossature des forces armées de l'Empire *deeniya Kke* [...]. Ils font partie de l'assemblée des notables qui a son mot à dire sur tous les grands problèmes de la nation, en particulier sur la guerre et la paix et sur la succession au trône [...]. Le *satigi* avait la haute main sur tous les différends



qui intervenaient entre les grands du royaume. Les litiges soumis au tribunal du satigi étaient jugés par les Sebbe WuraKkoobe. Les notables réglèrent les conflits entre les populations placées sous leur autorité à condition de respecter les règles de l'équité. Les revenus étaient équitablement partagés entre le pouvoir central et les chefs des provinces : redevances sur les récoltes, sur le bétail, amendes à l'occasion des procès. La décentralisation était réelle et répondait aux aspirations des populations. L'œuvre de Koli sanctionne donc une ancienne pratique administrative, consolidée après la liquidation du régime de laam tarmess par les grands du Fuuta vers 1456. Chaque farba, chaque ardo, chaque joom ou satigi règle au mieux les conflits intérieurs à la communauté, au leñol et au hinnde qu'il dirige. Il le fait toujours grâce aux notables locaux, chefs de familles ou des kinnde (sing. : hinnde).

L'administration royale tourne autour de la personne du satigi qui est entouré d'une espèce de gouvernement formé des dignitaires de la cour.

Dans le cadre traditionnel du nomadisme pastoral, le silatigi est le chef religieux, le maître, initié aux secrets pastoraux, qui décide de la transhumance, du lieu de campement, des sacrifices propitiatoires, des guerres et des alliances. Il préside le conseil des anciens dont il est le doyen, ou mawdo.

Le satigi deeniya Kke est un chef militaire toujours sur le pied de guerre. Il décide de la guerre et de la paix en accord avec les notables qui sont tenus de se présenter avec leurs contingents lorsque le satigi décide d'entrer en campagne. Selon le P. Baltasar Barreira, il dispose d'une importante cavalerie ; il élève lui-même des chevaux sur ses terres et en reçoit des royaumes tributaires. Il donne des chevaux aux dignitaires de son entourage. Selon A. Alvares d'Almada, « à cause du nombre de chevaux que ce grand Pullo possède et de ceux qui sont sans cesse à sa cour, le roi ne demeure jamais plus de trois jours au même endroit, mais surtout parcourt continuellement son royaume à la recherche de foin et d'eau ».

La mobilité caractérise donc le satigi du Fuuta. La capitale a été établie à Tumbere Jiinge par Koli après la conquête définitive du Fuuta, laissant à son frère Labba Godo comme résidence principale. Godo a fini par être une capitale religieuse. Certains satigi ont changé de capitales, mais la plupart des nouvelles capitales sont situées dans la plaine du Fori. C'est ainsi que Siree Sawa Laamu avait pour capitale de saison sèche Guumel, à l'emplacement du Seydi Mahdi actuel, Gelaajo Jeegi avait pris Jowol pour résidence ; Bumusa a fondé Galle entre Jowol et Doondu, KoKko et surtout Sule Njaay se sont fixés à Jannjooli et à Horkaãere.

Le satigi nomme personnellement les chefs de villages et les chefs des provinces qui lui doivent des redevances périodiques (à l'occasion des investitures, des fêtes, ou des déplacements). Le satigi tranche les conflits

entre les chefs de villages ou de provinces voisins. Il essaie de le faire à l'amiable. Mais lorsque toute conciliation devient impossible, il se déplace avec toute sa suite et devient hôte des différents adversaires. Pendant tout son séjour, il est à la charge de son hôte. Lorsqu'il fait ses adieux, le village ou la province est ruinée pendant des années. En guise d'impôts, les chefs des provinces percevaient sur les terrains de culture de leurs administrés des redevances en mil ou en bétail qu'ils devaient verser au satigi qui leur en ristournait une partie. Les amendes versées au satigi étaient partiellement ristournées aux chefs qui les avaient infligées.

A ces revenus ordinaires s'ajoutait le kubbal, c'est-à-dire les taxes que payaient les Européens pour traverser le pays en direction du Gajaaga et pour faire du commerce à l'intérieur du Fuuta. Payées en marchandises, ces taxes ont fini par créer de nouveaux besoins chez les satigi et accentuer leur dépendance à l'égard du commerce atlantique à partir de la fin du XVIIe siècle.

Kane, Oumar, 2004, *La première hégémonie peule : le Fuuta Toro de Koli Tengella à Almaami Abdul*, Paris, Karthala, pp. 205, 206, 207.

## L'Etat-nation et l'Afrique

*Par Yves Person*

En Afrique comme ailleurs, la décolonisation, phénomène surtout politique, qui a dominé le troisième quart du XXe siècle, a consisté dans l'extension à l'ensemble de l'humanité d'un type d'organisation globale qui se définit comme Etat-nation, et qui prétend en outre, au nom de la souveraineté, être le cadre d'un marché.

Malgré certaines apparences, et des diversités importantes d'un cas à l'autre, il faut souligner d'emblée qu'il n'y a là, en aucun cas, un retour à une situation antérieure. La coupure profonde dans l'histoire de ces peuples a été la colonisation, alors qu'il y a une continuité évidente entre la structure mise en place par l'ancienne métropole et l'Etat contemporain qui se dit indépendant ; que la rupture entre la société pré-coloniale et l'actuelle n'ait pas été totale, au niveau de la culture et de la convivialité, contrairement à ce qu'affirmait le colonisateur en prétendant qu'il apportait la lumière là où il n'y avait rien, cela n'est pas moins certain.

Mais cela veut dire que les sociétés actuelles se trouvent dans un rapport ambigu, voire schizophrène, par rapport aux Etats qui prétendent parler en leur nom, alors qu'ils ne font, pour l'essentiel, que prolonger les structures coloniales, y compris des variations significatives selon que le modèle européen a été français, britannique ou portugais.

On sait que leur cadre territorial, d'emblée, est arbitraire, car le découpage colonial, fait avec moins d'ignorance qu'on ne l'a dit, a été mené du moins avec un mépris total des intérêts et des sentiments des intéressés, sans respecter la logique européenne, alors que celles de l'Afrique ont été tracées de l'extérieur, selon des raisonnements parfaitement étrangers. Or, ce sont les frontières sacrées qu'invoquent les nouveaux Etats à prétentions nationales. Dans ce cadre arbitraire, l'objectif principal du colonisateur a été le développement de la production et non des relations entre hommes, si bien que les convivialités et les cultures ont généralement été ignorées. Il faut cependant marquer de fortes nuances entre le cas français et le cas britannique.

Pour être clair, il convient donc d'affirmer au départ, avec force, que l'Etat-nation est un phénomène historique unique, né dans l'Europe occidentale du XVIII<sup>e</sup> siècle, après deux ou trois siècles d'incubation pour le meilleur ou pour le pire, la colonisation l'a étendu au monde entier, mais il n'est pas issu d'une évolution naturelle des autres cultures et tout paraît démentir l'idée d'un évolutionnisme unilinéaire selon laquelle ces autres sociétés auraient dû de tout façon en passer par là. En outre, la logique veut que cette réalité historique ne soit pas éternelle et, comme l'histoire s'accélère, on peut douter qu'elle possède un long avenir. Elle paraît, dès à présent, incompatible avec l'état du monde et ses problèmes.

Article reproduit avec l'aimable autorisation de *Le Mois en Afrique*.  
« Hommage à Yves Person », *Cahiers du CRA* N°3, 1982-1983.

## Histoire économique et sociale

### Cités marchandes de l'Afrique de l'Ouest au Moyen-Âge

*Par Raymond Mauny*

Les fonctions commerciales de Ghana étaient peut-être encore plus importantes, bien qu'El-Bekri ne le mentionne pas. La ville des musulmans était en fait un immense marché par lequel transitait, jusqu'en 1240, la majeure partie du commerce extérieur de l'Afrique occidentale. Nous en connaissons d'ailleurs, par l'archéologie, les grandes lignes : au centre de la ville était le marché principal, et les boutiques s'alignaient le long des principales artères. Mais, comme à Diénné ou Tombouctou, les tractations les plus importantes devaient avoir lieu dans les demeures particulières : les maisons fouillées, choisies au hasard dans la ville, montrent toute une disposition faite pour l'entrepôt des marchandises plutôt que pour l'habitation : murs aveugles, enfilades de pièces, recoins à silos. L'appartement des maîtres devait se trouver à l'étage, plus aéré.

C'est à Ghana que les marchands venus du Maghreb semblent avoir fixé leur lieu de séjour, dans un climat qui leur était propice, en attendant que leurs caravanes soient allées avec leurs marchandises jusqu'au pays de l'or et en aient apporté le précieux métal. Certains poussaient même au sud de Ghana jusqu'aux régions aurifères.

Après la destruction de Ghana, Oualata hérita de ses fonctions commerciales, comme nous le savons, entre autres, par Al-Maqqari et V. Fernandes (1938, p. 85). Ibn Battouta, qui y passa, ne semble pas avoir été frappé par l'activité de la ville (1922, IV, p. 385-390).

Léon l'Africain, tout en faisant d'Oualata le point de départ d'un itinéraire de marchands aboutissant au Caire, nous apprend que, depuis l'époque de Soni Ali (1464-1492), les marchands ont abandonné Oualata pour Tombouctou et Gao, abandon qui dut s'accroître encore lorsque l'exploitation du sel passa, au XVI<sup>e</sup> siècle, de Toghaza à Taoudeni, dépendance commerciale d'Araouane et de Tombouctou.

Tombouctou, dont la vocation marchande date du XII<sup>e</sup> siècle, mais qui prit son essor véritable au XIV<sup>e</sup> siècle avec la domination mandingue, fut, après la chute de Ghana et l'éclipse d'Oualata, la véritable métropole commerciale du Soudan. Elle devait sa fortune au fait qu'elle constituait, à la lisière du Sahara, l'entrepôt rêvé, au point de rupture de charge des caravanes du désert et des pirogues de Dienné. Comme pour les centres précédents, ce n'est pas tant l'activité du marché proprement dit qui faisait la richesse de la ville que les transactions commerciales qui avaient lieu au domicile des marchands.

Léon l'Africain, qui passa à Tombouctou vers 1510, note que « les boutiques des artisans, des marchands et surtout des tisserands des toiles de coton sont nombreuses » (1956, p. 467) et la réputation de la ville était déjà parvenue aux oreilles des Européens découvreurs de la côte. Sa prospérité dura jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Plus à l'est, Gao et sa voisine méridionale Koukia, toutes deux sur le Niger, ainsi que Tademekka (Es-Souk) dans l'Adrar des Iforas, étaient moins bien situées, le pays touareg étant assez peu favorable au passage des caravanes à certaines époques.

El-Bekri note l'importance de Tademekka, provenant forcément de son commerce, et de Gao (1913, p. 339 et 342), résidence royale et ville de négociants arabes au débouché du Tilemsi. Idrisi note la considération dont jouissaient les commerçants de Gao (1866, p. 13).

Ibn Battouta, qui passa un mois à Gao, vante la richesse et l'abondance des vivres qu'on y trouve ; par contre il passe Tademekka sous silence. Cette ville dut cependant conserver son importance pendant tout le Moyen-Âge : son nom d'Es-Souk traduit bien la place que devait y tenir le commerce.

C'était une des principales étapes de la route entre l'Égypte et le Mali, empire dont la ville a dépendu quelque temps : Ibn Khaldoun y cite le passage, en 1353, d'une caravane de 12 000 chameaux chargés allant au Mali.

*Tableau géographique de l'Ouest Africain au Moyen-Âge,*  
Publications de l'IFAN, 197, pp. 384-385.

## **Le problème de l'or dans le Soudan occidental**

**Par Abdoulaye Bathily**

Il n'est pas possible de dater l'origine de la production de l'or au Gajaaga. Nous avons suggéré que le métal jaune était extrait dans la Falemme et le Bambuxu depuis la plus haute Antiquité.

L'or qui fit la célébrité du Ghana auprès des géographes arabes ne venait pas, comme on le sait, du Wagadu lato *sensu* mais du Haut-Sénégal. C'est par cliché littéraire que certains chroniqueurs ont pu écrire que l'or poussait comme des carottes au Ghana ! De même, c'est par symbolisme que les traditions relatives au Wagadu affirment que les wago recueillaient l'or après chaque pluie jusqu'au meurtre du biida qui mit fin à la prospérité de l'empire soninke. Ce dernier fut uniquement un entrepôt du trafic de l'or entre le Haut-Sénégal et le monde transsaharien. La richesse du Ghana-Wagadu en or provenait du rôle d'intermédiaire que le pays joua dans les échanges entre le Soudan, d'une part, le Sahara et les pays de la Méditerranée, d'autre part.

La configuration du Haut-Sénégal, marquée par de multiples cours d'eau, qui étaient beaucoup plus importants au « Moyen-Âge » qu'aujourd'hui, a pu donner aux informateurs des chroniqueurs l'impression que la région productrice d'or qui s'étendait sur le cours moyen et supérieur de la Falemme et le massif de Tambawura était une île. L'argumentation développée par Susan Mc Intosh dans un article récent et qui propose l'identification de « l'île d'or » des géographes arabes avec le delta central du Niger manque cependant de pertinence. En contradiction avec ce qu'elle veut démontrer, c'est-à-dire l'importance de ce delta central du Niger dans le commerce de l'or, elle aboutit en fait à montrer le rôle de l'or du Bambuxu-Galam dans la « diaspora commerciale » des Soninke et le rôle capital du Haut-Sénégal dans la production et la circulation de l'or au Soudan occidental.

Un géographe comme Al-Idrisi, dont les données sont par ailleurs très incertaines, nous a laissé une excellente description des techniques d'orpaillage dans la vallée de la Falemme. Cette description correspond de façon remarquable avec les observations de nombreux explorateurs européens et les constatations que nous-même avons pu faire sur le terrain dans la même vallée et au Bambuxu.

Si, à l'époque moderne, l'exploitation de l'or est limitée à la Haute-Falemme et au Bambuxu, à une époque plus ancienne l'orpaillage alluvionnaire était pratiqué dans toute la vallée de la Falemme. L'abandon de la Moyenne et Basse-Falemme, entre Kidira et l'embouchure, résultait de l'accroissement de l'insécurité à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et sans doute aussi des modifications dans la morphologie du cours de la rivière ou des changements dans la nature des dépôts alluviaux.

En tout cas, la part de l'or alluvionnaire a dû être de tout temps, dans l'ensemble, inférieure à celle de l'or de filon dans la production globale du Bambuxu-Galam. Car l'exploitation des filons en profondeur constitue une technique ancienne dans la région. Elle était conduite toute l'année sans interruption. Les mineurs creusaient des galeries de dimensions très variables dans le massif. Certaines de ces galeries pouvaient atteindre une dizaine de mètres de profondeur. Les techniques et instruments de production ne semblent pas avoir évolué de façon qualitative dans l'histoire, tout au moins depuis l'apparition des outils en fer. L'utilisation intensive de la main-d'œuvre fut probablement le principal moyen d'accroissement de la production.

L'organisation du travail était marquée par la division sexuelle. Les hommes creusaient le sol et concassaient les gravillons tandis que les femmes procédaient au lavage de la terre pour en extraire le métal. L'exploitation des filons posait beaucoup plus de problèmes, dont celui de l'eau et celui de la sécurité. Dans certaines zones du massif du Tambawura, en saison sèche, il fallait souvent faire plusieurs kilomètres pour atteindre la Falemme ou trouver une source d'eau pour laver la terre aurifère. De nombreuses rivières et marigots se desséchaient en saison sèche. En pays malinke, c'étaient les femmes qui devaient faire la corvée d'eau. Des entrepreneurs jula plus aisés faisaient venir l'eau dans des outres que l'on chargeait sur des ânes. Mais le danger de la trypanosomiase, présente au Bambuxu et dans la Haute-Falemme, empêcha la généralisation de cette pratique.

A cause des appétits qu'il excitait, l'orpaillage fut de tout temps une entreprise dangereuse. Les exploitants de l'or alluvionnaire, en particulier, étaient souvent victimes de raids de la part de groupes de guerriers. C'est pourquoi chaque placer était sous la protection d'une fraction donnée de l'aristocratie qui recevait en contrepartie un tribut.

En plus du guerrier, un autre « sociétaire » du placer était le *jabalalon* (en malinke), sorte de thaumaturge chargé de présider aux rites propitiatoires. L'or était associé à toute une série de croyances. Il était considéré comme appartenant à des génies malfaisants qui étaient censés vivre dans les entrailles de la terre. Le rôle du *jabalalon* consistait à les conjurer. Quiconque venait chercher de l'or dans un placer devait y paraître

en toute humilité. Il fallait éviter de s'y rendre avec ses beaux habits pour ne pas narguer les génies « qui sont plus riches que les humains ». Dès que la compagnie arrivait, tout le monde se déshabillait en ne gardant que le strict nécessaire. Tous ceux qui devaient travailler ensemble, hommes et femmes, mangeaient un repas rituel que le *jabalalon* bénissait. C'est après seulement qu'on donnait le premier coup de pioche.

*Les portes de l'or, le royaume de Galam*, Paris, l'Harmattan, 1989, pp. 172-175.

### Deux métropoles commerciales : Tombouctou et Kano

*Par Adu Boahen* (traduit de l'anglais)

Le quatrième et dernier point important concernant les routes caravanières était les termini médiévaux : Tombouctou pour la route occidentale, Kano pour le Soudan, Kukawa pour la Garamantia, Wara et Abeche pour la route Orientale. Tous avaient un point en commun : les caravanes en provenance du nord les franchissaient difficilement. Dans ces centres, les marchandises venant de Barbarie étaient déchargées et les produits soudanais étaient chargés pour le retour. La vente des marchandises au nord variait de centre en centre. Dans certains centres, très peu de vente en détail était effectuée. Les importations du nord étaient rapidement transportées en masse vers d'autres points puis au sud où elles étaient vendues. D'autres termini n'étaient pas seulement des entrepôts, mais ils servaient également de marchés où la plupart des produits étaient détaillés. Les termini marquaient la fin du trafic en provenance du nord et le début de celui-ci pour le sud. Ils formèrent ainsi un lien très important dans la chaîne commerciale et culturelle qui reliait les Berbères aux régions forestières plus abondamment peuplées de l'Extrême-Sud.

Tombouctou était le plus typique des entrepôts. Au regard de l'anarchie chronique et de la rivalité entre les Peuls et les Touareg au sujet de la domination de la ville, il est évident de constater que très peu de commerce en détail pouvait s'y développer. En effet, les Peuls, fanatiques selon Barth, chassaient les païens mandingue et bambara « qui exerçaient presque tous le commerce avec les pays du sud du Niger ». Caillé décrivait le marché de Tombouctou comme 'un désert', en comparaison avec celui de Jenne. Dubois pense que dans la décennie 1900, il était uniquement fréquenté par les femmes avec de petits paniers, de petites Calebasses et de petites nattes, vendant de petites choses insignifiantes : des épices rouges, vertes, blanches et noires et des légumes pour une petite somme de cauris ...

Un exemple classique de marché associé à l'entrepôt (comme celui de terminus) était Kano. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, Katsina était le principal terminus de la route du Soudan et même un centre commercial

plus important que Kano. Mais le Jihad de 1804, suivi de la guérilla entre le Goberawa et les Peuls qui venaient de façon intermittente tout au long du siècle, chassa tous les commerçants étrangers vers Kano. L'essor de Kano fut rapide puisque, au moment de la visite de Clapperton en 1824, Kano profitait de sa position comme centre commercial du pays haoussa qui était sien lorsque Barth le visita en 1851. Une comparaison des descriptions des marchés par Barth et Clapperton montre que la fortune de cette ville était diamétralement opposée à celle de Tombouctou et Kastina. Clapperton estimait la population de Kano à environ 30 000 et 40 000. Barth l'évaluait à 30 000, mais ajoutait qu'elle doublait chaque année pendant la saison caravanière entre janvier et avril. Une comparaison de celle-ci avec la population de Tombouctou que Barth estimait à 10 000 montre combien de fois Kano était important ...

Mais ce qui distinguait davantage Kano des autres termini était le fait qu'en plus d'être à la fois un marché et un entrepôt, c'était un grand centre industriel. La principale fabrication était les vêtements en coton qui étaient tissés avec des matériaux locaux et du coton ordinairement teint en couleur bleue. Il était confectionné en de différents modèles : robes ou chemises, des étoffes oblongues de couleur noire ou bleue destinées aux femmes *Zenne*. Ces types de vêtements étaient ainsi distribués dans toute l'Afrique. Les habits fabriqués à Kano étaient exportés au nord à Muzuk, au Ghana à Tripoli et au Maroc, à Tombouctou, à Sansanding, voire à Arguim à l'ouest, dans tout le Bornou, l'Adamaoua et à Nupe, et même à Lagos au sud. D'après Barth, environ 300 chameaux transportant des vêtements de Kano étaient annuellement conduits à Tombouctou.

*Britain the Sahara and Western Sudan, 1788-1861,*  
Clarendon Press, 1981.

## Commerce et politique dans le Golfe de Guinée

**Par K. O. Dike** (traduit de l'anglais)

Nous avons montré que de 1481 à 1807, la traite avec l'extérieur n'a pas altéré l'univers politique de l'Afrique de l'Ouest. Les territoires guinéens demeuraient sous l'autorité locale et l'Européen s'occupait exclusivement de la traite. Il y avait évidemment des transformations locales dans ces pratiques et le degré d'abstinence des politiciens africains différenciait d'une région de traite à une autre. Dans les zones résidentielles comme la Gold Coast, les occupations européennes situées près des territoires africains étaient inévitablement impliquées dans les politiques locales. Les pratiques coloniales de Freetown, de la Sénégambie, du Royaume du Kongo, de l'Angola et autres faisaient exception de la loi générale. Mais la politique d'assujettissement appliquée dans la traite au XVIIe siècle avait



une origine plus récente dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest qu'elle ne l'a été dans le passé. Avec l'abolition de la traite, des changements radicaux dans la sphère économique se forgeaient, entraînant des mutations énormes dans le domaine politique et social. Le système politique, vieux de 400 années et bâti sur la traite, déclinait graduellement, et dès 1880 il s'écroula.

Cette révolution était due à plusieurs facteurs : politiques, économiques, stratégiques, et humanitaires avec des répercussions mondiales ; quoique s'opérant en majeure partie en Amérique et en Europe, elle entraîna des conséquences considérables sur le commerce ouest africain. L'abolition de la traite négrière et les forces économiques, politiques et militaires qui ont favorisé son extinction étaient moins connues. Les répercussions de ces multiples mouvements très souvent ressentis en Afrique de l'Ouest contemporaine s'opéraient dans l'économie. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une ère industrielle succédait à l'époque mercantile. En Angleterre où la révolution industrielle était grandiose, la traite négrière, qui avait nourri l'économie mercantile, était anéantie par les progrès technologiques et la production industrielle. L'abolition de la traite des esclaves était alors une conséquence des changements majeurs opérés dans le domaine du mercantilisme au profit de la révolution industrielle...

Considérons un aspect des mutations économiques s'opérant en Grande Bretagne à l'époque de l'abolition. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la métropole Liverpool, reposant sur la traite des esclaves, avait adopté une nouvelle rubrique : le commerce du coton avec l'Amérique. Les inventions liées à l'industrie du coton se multipliaient très rapidement. Les navigateurs britanniques devaient trouver l'emploi ailleurs, étant donné que le commerce du coton commençait à dévaloriser la traite britannique. La mutation était graduelle, mais c'était ce changement croissant de l'économie qui avait réduit la traite des esclaves à une faible proportion, et stimulé les abolitionnistes à s'attaquer à son succès. Sur un autre plan, n'ussent été les idées spirituelles et inspiratrices des humanitaires comme Wilberforce et Clarkson, l'esclavage et la traite des esclaves auraient persisté (comme éventuellement d'autres systèmes) après avoir fait leurs preuves...

L'histoire du Delta et celle du Niger est ainsi, dans les années 1880-85, celle de l'une des grandes routes de l'impérialisme en Afrique de l'Ouest ; comme le célèbre Congo, le Niger attirait les grandes puissances telles que la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne. Pour apprécier son importance comme moyen de transport et route principale du commerce, il est nécessaire de s'intéresser à ce territoire et à ses hommes.

*Trade and Politics in the Niger Delta 1830-1885: An Introduction to the Economic and Political History of Nigeria*, Oxford, 1956.

### Cités marchandes au nord de la Côte d'Ivoire au XIXe siècle

*Par Pierre Kipré*

A la fin du XIXe siècle, Kong, Bouna et Bondoukou sont, du point de vue économique et surtout sous l'angle commercial, des étapes nécessaires dans ce que J. L. Boutillier appelle le « système de réseaux » du Centre, Ouest africain ; entre les « ports du Sahara sur le Niger » et le Sahel, d'une part, les ports du Golfe du Bénin, de l'autre, elles constituent des points où, dans la zone de contact forêt-savane, de fructueux échanges peuvent être opérés ; ce sont de très importants gîtes d'étapes, ce qui n'est pas en contradiction avec le rôle de centre d'échanges. Ces centres sont relativement anciens. Chacune de ces cités est fondée dans un contexte historique différent même si, depuis longtemps, on retrouve toujours un même groupe ethnique et social, des Dyula. Par ailleurs, leur croissance et leur place dans le contexte économique de l'Ouest africain ne sont pas inséparables des événements politiques qui rythment parfois le cours de l'histoire de leurs habitants jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Kong existe probablement depuis le début du XVIIe siècle, datation provisoire que devront confirmer les fouilles archéologiques en cours. L'agglomération primitive s'est développée sur un fonds de population Tiéfo et a acquis, probablement dès le XVIIe siècle, une croissance plus rapide que les autres villages Tiéfo : la présence active de Dyula dans le bassin aurifère de la Volta Noire dès le XVIe siècle.

L'installation de Mandé sur la lisière de la forêt kolatière vers la fin de ce siècle, dans le Ouorodougou et le Koyara jusqu'au vieux Boron, peut expliquer que le pays Tiéfo se trouve dans une zone privilégiée pour des liaisons Nord-Sud, entre les différents domaines d'implantation dyula ; Kong et Bobo-Dioulasso seront plus tard les deux principales étapes de ces liaisons.

Au début du XVIIIe siècle, des membres du clan Ouattara, des Dyula venus de Bamako, s'installent ici et imposent leur autorité politique aux habitants de la cité. Les conquêtes successives permettent à Kong d'être au centre d'un empire qui s'étend loin en pays Sénoufo-Tagwana ; comme pour prolonger son emprise, le clan Ouattara contrôle Bobo-Dioulasso qui est la capitale d'un royaume de même origine, le Gwiriko. L'empire de Kong à son apogée à la fin du XVIIIe siècle est comparable à celui de la Venise des XIVe siècle – XVIe siècles. Les révoltes de peuples assujettis, des guerres malheureuses ont affaibli l'empire et restreint ses limites au XIXe siècle. Toutefois, à la veille de l'invasion samorienne, la ville n'a rien perdu de son éclat, de sa puissance politique et de son poids économique dans l'Ouest africain.

Bondoukou apparaît au cœur du pays Koulango. Les origines de cette cité font encore l'objet de controverses, le problème essentiel étant ici le rôle capital et décisif des Dyula dans la fondation, sinon le développement,

de l'agglomération, dans la création et l'essor de Bégho, sa devancière. Sans trancher sur le fond du débat, il nous semble que, si la fondation de Bondoukou remonte aux XVe – XVIe siècles, c'est au XVIIe siècle que cette agglomération « sort de l'anonymat » : les conflits qui déchirent la communauté de Bégho, les compétitions entre clans Dyula pour le contrôle des routes de l'or, enfin les profonds bouleversements qui s'opèrent après 1650 dans le monde Akan situé au sud de Bégho expliquent que la tendance à s'installer à Bondoukou plutôt qu'à Bégho s'accroît plus nettement au cours de ce siècle. A notre avis, c'est progressivement que des clans dyula (des Bamba, des Kamagaté, des Diabagaté, Timité, etc.) et des Numu se sont établis dans une région où le peuplement Lorhon, Gbin et Boroko est déjà probablement avancé ; c'est en même temps une région de passage en direction des îlots dyula de l'ouest, notamment dans le Dyammala. Avec le déclin définitif de Bégho à la fin du XVIIe – début XVIIIe siècle, le mouvement s'accroît ; certains groupes dyula vont jusqu'à Kong. L'élément le plus décisif pour l'avenir de Bondoukou est la conquête de la région par des populations Akan, les Brong (ou Abron).

*Les villes de Côte d'Ivoire 1893-1940*, Les Nouvelles Editions Africaines, Abidjan-Dakar-Lomé, 1985, pp. 61, 62, 63.

## Les professionnels du commerce

### *Par Léonard Harding*

La problématique du fait marchand est restée prisonnière d'un schéma classique, fondé sur un paradigme dominant, à savoir les commerçants en tant qu'élite historiquement constituée. Le modèle reste à l'image de l'histoire de l'Europe. Une élite marchande, qui s'est constituée en « groupe de véto » entre le XIe et le XIIIe siècle, s'assure l'hégémonie économique à partir du XVe siècle en se constituant en une bourgeoisie marchande qui se lance à la conquête des mers à partir du XVe siècle, jetant ainsi les bases du capitalisme mondial.

La problématique dominante, en particulier celle de Samir Amin, induit une vision *a contrario*, un contre-modèle de cette bourgeoisie marchande européenne ayant réussi. Elle se fonde ainsi sur l'hypothèse qui prend pour réalité historique (la constitution des commerçants en groupe autonome) ce qui ne semble être qu'une velléité en Afrique occidentale. Le modèle des « 100 patriciens de la ville » a fonctionné abusivement, chaque fois qu'on désigne un groupe de marchands avec le vocable de bourgeoisie commerçante sans interroger leur degré d'autonomie, leur potentiel capitaliste, leur esprit d'entreprise, leur place dans le processus de production et de distribution des biens et leur capacité à se maintenir et à se reproduire socialement par le réinvestissement d'un capital propre et l'influence politique.

Le modèle a aussi fonctionné abusivement chaque fois que, dans l'étude d'un cas particulier, on se transforme en véritable thuriféraire, prompt à « construire » une douteuse carrière de magnat du négoce africain.

Il convient d'opérer un renversement de perspective en interrogeant les formations sociales africaines, pour repenser la trajectoire des agents du commerce non plus sous le rapport de leur élimination/marginalisation par les assauts du capital étranger, mais voir leur dynamique propre, leur insertion au mode de génération et de distribution du surplus.

Ce parti pris méthodologique, qui laisse une grande part à l'empirisme, se justifie surtout par sa valeur heuristique. Il s'agit de repérer sur un terrain historique un groupe social, de décrire son évolution et ses contours et non de construire un sujet historique à partir d'un modèle théorique, fût-il des plus pertinents. C'est le gage qu'il faut payer pour au moins sortir des sentiers battus et peut-être renouveler la problématique.

Qui était ce commerçant africain ? Le Dioula, le marchand caravanier mature, le marchand ambulante oulof circulant au gré des marchés périodiques dans la période coloniale ?

Aucune de ces catégories ne peut rigoureusement parler être désignée sous le vocable de commerçant qui, du reste, n'a pas d'équivalent dans les langues locales.

Était-ce le vendeur spécialisé d'un produit ? Le marchand ambulante qui s'est sédentarisé en boutiquier ? Le traitant ou le sous-traitant qui reçoit des crédits marchandises auprès des grandes maisons coloniales d'import-export ou le simple agent qui opère pour le compte de ces dites maisons ?

Il semble que l'ouverture de l'Atlantique et la reconversion économique qui a suivi la suppression de la traite ont accéléré la dynamique sociologique qui a abouti à ce fait majeur. Le fait marchand cesse d'être l'affaire d'ethnies spécialisées (maures ou dioula mandingues). La profession s'élargit et intègre des paysans libres, et des esclaves libérés, notamment dans les villes comptoirs de la côte – les professionnels du marché se distinguent des princes et guerriers. Le créneau occupé est la liaison entre les comptoirs de la côte et le marché de l'intérieur. De par l'origine, l'intégration à l'aire culturelle, des hommes libres noirs ou métis se posent en intermédiaires, obligés entre les deux réseaux séculaires que sont le système Atlantique et le réseau intérieur.

Dans quelle mesure des Africains ont-ils pu tirer profit de ce système et de leur statut d'intermédiaire ? Ont-ils pu se constituer en groupe homogène cimenté par un intérêt commun ? Ont-ils su constituer un capital propre susceptible d'être réinvesti ? Comment, sous ce rapport, caractériser les marchands de gomme qui, en 1878, adressaient une lettre de protestation au Gouverneur du Sénégal Brière de l'Isle contre la concurrence jugée déloyale des négociants ?

Il convient de faire une typologie des professionnels du commerce pour pouvoir repérer les contours de chaque groupe.

Dans la période coloniale, les catégories de groupe marchand semblent présenter des contours assez distincts. En interrogeant par exemple les documents et témoignages datant de la seconde moitié du XIXe siècle, on peut esquisser la typologie suivante :

- Le négociant : c'est celui qui fait le grand commerce avec une maison de France ou avec sa propre maison en France. Il a la haute main sur le commerce extérieur. Il s'agit essentiellement du commerce bordelais d'import-export.
- Le commerçant : affaire de moindre importance, capital propre, autonomie par rapport aux maisons coloniales d'import-export, avec lesquelles il est en concurrence.
- Le traitant libre : les marchandises appartiennent en propre au traitant qui les a achetées ou fait venir directement de France à son compte.
- Le traitant débiteur : les marchandises sont prises à crédit chez un ou plusieurs négociants qui en ont débité le traitant. Il est propriétaire des marchandises, mais reste débiteur auprès des négociants ou des commerçants.
- L'agent de commerce : les marchandises sont les propriétés du négociant qui les confie à un de ses agents, Noir ou Blanc, moyennant un salaire. Il est un employé des négociants.

*Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest. Le Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 1992, pp. 60-61.

### **L'hégémonie fulbe à Yola : le système du *bero***

**Par Martin Njeuma** (traduit de l'anglais)

Les fondements du système du *bero*<sup>2</sup> proviendraient d'une coutume qui consiste à étendre l'hospitalité aux étrangers. A travers celle-ci, le *Jaura* ou l'*Ardo* faisait appel à un de ses sujets pour assurer l'hébergement d'un étranger durant son séjour au sein de la société. Toute communication entre l'étranger et l'*Ardo* n'était possible que grâce à l'intermédiaire de son hôte. Sous le règne du *Lamido* Lauwal, le système du *bero* devint très récurrent. Ce dernier nomma des personnes importantes à Yola pour gérer en permanence les affaires des districts. Très souvent, ces personnes étaient les conseillers des *Lamibé* ou les membres de la famille royale parce qu'elles avaient l'accès facile au *Lamido* et elles étaient libres de le contacter à tout moment sans aucune formalité. Le *Galadima* était responsable de Ngaoundéré, Chebowa, Tignère, Hamdala et Bè ; Le *Waziri* contrôlait Bindirn Mudi, Figuil, Golombe et Garoua ; le *Kaigama* s'occupait de

Maroua, Bogo, Mindif, Guider et des convives venant des autres petits districts voisins comme Madagali, Moda, etc. ; le *Sarkin Yaki* avait Rai sous sa responsabilité (durant le règne de Sanda, Rai fut attribué à son fils, *Yerima Iya*). Les Arabes choas, les Arabes en provenance de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, les hommes de Baghirmi et Wadai tout comme les Européens étaient directement mis sous la responsabilité d'Ardo Gamawa ou le « roi des Arabes », comme le désignaient certains Européens.

La fonction du *bero* offrait à Lauwal l'opportunité de placer ses frères et ses neveux à des postes de responsabilité. Hamidu, le plus dynamique de tous, malgré son investiture comme gouverneur de Hibango au sud-ouest de Yola, était consacré *bero* des importants districts de Chamba, de Tibati, de Banyo, de Kontcha et de Gashaka. A sa mort en 1872, ses frères Zubeiru et Bobo Hamadu assurèrent conjointement ses responsabilités. Mansuru était chargé des non Arabes de Bornou. Les districts couvrant un rayon de quinze mille mètres de la zone de Yola, à l'exemple de Girei, Namtari, Gurin, Joboliwo et Daware, étaient sous la responsabilité du *Lamido*. Leurs hommes devaient implicitement être introduits au *Lamido* par le *Galadima* ou le secrétaire du *Lamido*.

Les traits généraux de ce système semblent être une pratique commune avec tout le Soudan central. De part et d'autre, l'on note certaines dissemblances sur l'origine et les fonctions spécifiques. Entre les XVe et XVIe siècles, le *Mai* du Bornou exploita ce système pour gouverner la majorité des tribus non assimilées. Celles-ci étaient autorisées à maintenir leurs chefs d'origine, mais elles étaient représentées à la Cour du *Mai* par une délégation qu'elles avaient elles-mêmes choisie ou très souvent par un notable de la Cour responsable de leurs affaires et aussi probablement de la collecte de leurs impôts dont une partie lui était destinée. Ici comme dans le cas des *Adamfo* de la Cour des Asantehene de Koumassi au Ghana central, l'accent était mis sur la représentativité à la Cour, même si on peut dire que la nomination d'un *Adamfo* était plus soutenue par la Cour que par des pressions administratives. Toutefois, ce qui rapprochait mieux du système du *bero* et qui influença probablement sa formalisation au sein de l'administration de l'Adamaoua fut le système du « Kofa » des Haoussa-peuls, dans le Califat de Sokoto (Smith 1960:75-7 ; Johnston 129-129,175-176 ; Last 204). Les informations sur le fonctionnement du système du *Kofa* ne sont pas encore éditées. Mais lorsque l'on se réfère aux données éparses, on note que ce système apparaît être une ancienne tradition dont les origines remontent aux débuts de l'histoire haoussa. Sous les Peuls, l'on insistait surtout pour la supervision de l'administration des émirats ou du district d'un émirat.

Les responsabilités qu'offrait le système du *bero* étaient à la fois politiques et sociales. Sur le plan social, le *bero* offrait l'hospitalité à tout

homme s'identifiant comme habitant de son district. Si l'un d'eux avait un problème personnel, il en discutait avec le *bero* qui donnait son opinion. Si le problème était pertinent, ce dernier lui accordait une aide légale. De même, si le visiteur venait pour des études ou pour chercher du travail, il était logé avec le *bero* jusqu'à ce qu'il soit intégré. Les visiteurs en transit dans son district lui rendaient aussi visite. Celui-ci leur fournissait des informations importantes, il leur affectait des guides et leur délivrait des lettres de créance. Ce comportement était un argument suffisant pour convaincre le visiteur qui, de retour dans son district, se présentait comme un fidèle visiteur (*bona fide* visiteur) [...].

Sur le plan économique, la principale préoccupation du *bero* était le tribut et les présents provenant des districts et en destination de Yola. Il organisait leurs transferts en direction de Yola, soit en se rendant personnellement au district ou en envoyant des représentants. Pour des raisons de sécurité, les présents envoyés aux amis et parentés à Yola étaient uniquement sous le couvert du *bero*. Celui-ci agissait en agent de poste. Plusieurs personnes préféraient envoyer des colis importants par son intermédiaire parce que c'était un signe de garantie, et elles pouvaient aussi vérifier si le colis avait éventuellement atteint Yola. Comme personnalité de Yola, il connaissait les différents destinataires, et comme ceux-ci venaient très souvent pour le saluer, il maîtrisait probablement leurs mouvements et avait des informations sur leur présence ou non dans Yola. Outre les présents, certains revenus parvenaient à la population de Yola à travers leurs représentants dans l'administration. Lorsqu'une personnalité visitait Yola, surtout pendant le grand festival musulman, il emportait avec lui des présents destinés aux notables de Yola.

Njeuma, Martin Z., *Fulani Hegemony in Yola, Old Adamawa*, Yaoundé, CEPER.

## Histoire militaire

### La fortification des villes et des camps chez les Yoruba

*Par Ade Ajayi* (traduit de l'anglais)

Les considérations de défense jouèrent un rôle important dans la politique militaire des Yoruba. Probablement, les tout premiers établissements des Yoruba, au nord de la forêt, avaient généralement été au sommet des montagnes comme à celles des villes abandonnées de Erin et d'Iwawun, à quelques 10 000 mètres au sud et au nord-ouest de Iseyin. Plusieurs villes récentes, surtout celles fondées après l'attaque du Jihad peul, furent aussi ciblées en vue de repousser les éventuelles attaques. Ceci est illustré de façon frappante à Ibadan qui se développa à partir d'un camp militaire

occupant le sommet et le versant d'une chaîne de montagnes (rangée de colline). Il en est de même pour Abeokuta, construit au milieu des rochers et protégé à l'ouest par la rivière Ogun. La plupart des villes dans le sud étaient situées au sein d'une zone forestière, l'île ibo dont l'épaisse verdure maintenue à dessein était uniquement percée de sentiers étroits conduisant aux murailles. Chaque ville importante au XIX<sup>e</sup> siècle semble avoir été entourée de murs presque toujours en terre et de fosses. Dans les villes plus anciennes, ces murs doivent avoir été construits pour la première fois longtemps (peut-être deux ou trois cent ans) avant l'arrivée des Peuls. Les défenses comportaient souvent à la fois une enceinte intérieure, entourée d'une grille, les agglomérations de la ville et un mur extérieur qui protégeait les champs et les sources d'eau supplémentaires. Elles procuraient aussi une première ligne de défense derrière laquelle l'armée et ses alliés pouvaient se former avant une attaque (comme ce fut le cas à Oshogbo en 1840). Les deux murs étaient généralement hauts de 100 yards de côté et reflétaient un concept de défense en profondeur, précédé de l'usage des armes à feu. Ce qui les différenciait des doubles murailles fermées des cités et châteaux qui prévalaient dans l'Antiquité, au Moyen-Âge européen et au Proche-Orient. La capitale à Old Oyo était entourée par des bois épais et un mur extérieur de 15m de circonférence. Il y avait, en plus, au moins un et probablement deux murs internes, avec des murs supplémentaires pour le renforcement des défenses (Willet). Ife Owu, Ilesha, Ketu, Ashogbo Ikirun, et New Oyo sont des exemples de villes protégées par une double muraille. A Erin, le mur intérieur, ou *odi Elerin*, encerclant la citadelle était exceptionnellement bâti avec de larges pierres. Il mesurait par endroits environ quatre mètres de hauteur. Ce mur intérieur localisé derrière la colline était entièrement en terre ; maintenant il a disparu. A Abeokuta et à Ibadan, il y avait un mur principal, bien que la croissance de la population nécessitât que l'on fasse une extension à Balogun, Ibikunle en 1858. A Kishi, Lander relevait qu'il y avait un double mur perforé de trous afin que les archers puissent tirer à travers.

Les murs étaient de deux types, soit larges et hauts, ou en talus. A Old Oyo et Owu, les murs intérieurs et extérieurs sont de type large et haut. Le mur extérieur du royaume d'Ijebou (*eredo*) est large et haut, alors que le mur intérieur autour de la cité d'Ijebou-Ode semble avoir été un garde-fou. Des exemples bien conservés de ces murs bas sont : New Oyo, Oshogbo, Ikirun Ijaye et, très probablement, ceux de plusieurs autres villes. A New Oyo, la distance entre les murs intérieurs et extérieurs (par endroits 100 yards) est inhabituellement petite. Le sanctuaire de couronnement de Shango à Koso est situé entre les deux murs, et un mur de séparation contigu encercle la citadelle sanctuaire de Igbo Shoro au nord-est....





6 mètres de hauteur ; l'épaisseur de cette muraille au sommet ne dépasse pas 0,45 mètre. Sur le pourtour du *tata*, il n'y a pas de tours, mais les grands saillants et les grands rentrants sont très bien disposés pour se flanquer. Le *tata* est en forme de crémaillère uniquement construite pour donner de la solidité en même temps pour se flanquer ».

En 1891-1892, d'importants travaux d'aménagement furent effectués pour renforcer cette première enceinte. A 3 ou 4 mètres en avant, un nouveau *tata*, épais d'un mètre à la base, formé de lits d'argile battue et de pierres alternées fut construit. L'intervalle entre les deux ouvrages fut comblé par du gravois ferrugineux, de la terre détrempeée et des pierres mélangées et battues. L'ensemble formait un certain nombre de grandes brisures qui se prêtaient bien au flanquement.

A l'intérieur de l'enceinte, Tyéba aménagea d'autres dispositifs de défense. Sikaso fut partagé par deux grands *tata* en travers, en trois parties bien distinctes ; chacun des *tata* était pourvu intérieurement et extérieurement d'un chemin de ronde et muni de créneaux ; en outre 11 *tata* particuliers, commandés par ses fils et ses chefs de colonne, pouvaient résister isolément.

Au sud-est de la ville, Tyéba construisit son dyônfutu qu'il entourait d'un *tata* aussi sérieux et de même construction que le *tata* extérieur ; de forme rectangulaire, il était long de 300 à 350 mètres et large de 180 à 200 mètres, entouré d'un double mur de 6 mètres de hauteur. Le dyônfutu était la demeure habituelle de Tyéba : le palais proprement dit, en pisé, avait deux étages et comprenait un grand nombre de pièces ; sa façade principale était décorée dans le style des architectes de Dyenné ; la terrasse était dominée par une massive tour d'angle ; l'ensemble offrait l'aspect d'un castel très fort.

C'est à la fin de l'année 1891, lors du passage du capitaine Péroz, que Tyéba fortifia le mamelon qui domine la ville ; il y construisit un réduit fortifié appelé « donjon » par les officiers de la colonne française : la bâtisse, énorme cube de 12 mètres de haut, était à un étage ; elle était surmontée d'une terrasse crénelée avec masques, embrasures et machicoulis. Un escalier massif en terre donnait accès au premier étage et à la terrasse du haut de laquelle on domine au loin tous les environs. Tout autour, fut aménagé un bois sacré où vivait le serpent protecteur du royaume. Le « donjon » était relié par une galerie souterraine, au dyônfutu distant de 250 mètres environ.

Pour protéger les abords de sa capitale et empêcher toute attaque directe, Tyéba fit construire, sur des points dominants, quatre *tata* extérieurs jouant le rôle de forts détachés.

Bah, T., 1985, *Architecture militaire et poliorcétique dans le Soudan occidental, XVIe-XIXe siècles*, Edition CLE/ACCT, pp. 174-176.

## La bataille de Tondibi

*Par Issoufou Dramani Zakari*

Comme on peut le constater, les savants musulmans de Tombouctou n'ont, pour présenter la fin de l'empire sonrhaï, qu'une double explication. La première est fataliste : Dieu avait décidé que cette fin aurait lieu au moment prévu. La seconde est essentiellement sociologique : à la volonté divine, ils ont ajouté une explication de dimension humaine : la crise morale et religieuse. Cette concession à l'analyse historique était déjà louable de leur part, mais elle n'allait pas plus loin. Elle oubliait ou ignorait les données fondamentales qui étaient la crise économique et son corollaire, la crise politique. Or, toute condamnation d'Ishâq II est une manière d'acceptation des explications des Ta'rihs, ce qui est à la fois partiel et partial. La dégradation des mœurs sous le court règne d'Ishâq II (2 à 3 ans) n'était que le résultat d'une crise plus profonde qui minait toute la dynastie, malgré les pseudo-apogées qu'ont représentés les passages au pouvoir des Askyas Mohammed 1<sup>er</sup> (1493-1528), Daoud 1<sup>er</sup> (1549-1582) et el-Hadj II (1582-1586).

Or, on ne devait pas oublier que le court règne d'Ishâq II avait été marqué par la guerre civile, la sécheresse et les disettes, dans un pays qui se remettait à peine de la peste en 1582. A l'action pernicieuse de l'influent conseiller qu'était Alfa Boukar, il faudrait ajouter deux autres considérations : l'absence dans la dynastie des Askyas d'une véritable politique d'héritier présomptif qui, associé à l'exercice du pouvoir, apprendrait son métier de souverain. Cette politique était rendue inopérante à cause, peut-être, du grand nombre de prétendants à chaque succession. Mais il s'agit là d'une politique dynastique dont Ishâq II n'était nullement responsable. L'autre considération, c'est que la courroie de transmission ne passait plus – mais était-elle jamais passée ? – entre le gouvernement et les populations administrées. Ishâq II se présentait comme l'héritier d'un immense empire en crise. Les anciens peuples vaincus relevaient le défi de toutes parts et c'est ce qui explique que, malgré la menace marocaine, il ait cru devoir entreprendre deux expéditions à caractère ostensiblement religieux contre le Gourma en 1589-1590 et contre Kala en 1590-1591. Peut-être pensait-il qu'il fallait pacifier les régions turbulentes de l'empire avant de s'attaquer aux Marocains. Ce faisant, il était en accord avec la politique de ses prédécesseurs.

On a encore dit que le fait que l'armée sonrhaï n'ait pas été dotée d'armes à feu était « une négligence coupable de la part des souverains de Gao qui prétendaient être les vassaux du Sultan Ottoman, Mourad III ». Ce jugement nous paraît trop facile pour un historien qui isole le fait militaire d'un contexte historique plus complexe. Ne s'agirait-il pas là

d'un procès d'intention que l'on fait à Ishâq II ? Bien sûr, les flèches empoisonnées et les javelots ne pouvaient pas grand-chose contre les escopettes, les arquebuses marocaines. Mais aurait-on oublié que ces mêmes armes à feu ne réussirent pas à vaincre le Dendi résistant sous les ordres de l'Askya Noûh ? Bien sûr, le Bornou s'était utilement servi des armes à feu obtenues auprès des Turcs de Tripoli pour dominer les Etats du bassin du Tchad dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Mais le Bornou n'est pas le Sonrhâï dont la position géographique lui interdisait des contacts faciles avec le monde méditerranéen.

Enfin, lorsqu'on nous dit que « l'effondrement de la dynastie de Gao, avant d'être l'œuvre des troupes marocaines, fut essentiellement celle de l'incapacité d'Ishâq II dont les maladresses politiques avaient permis aux troupes de Moulaï Ahmed de traverser le désert et d'atteindre les bords du Niger, il nous semble encore une fois que c'est faire preuve d'une certaine « myopie » historique. La chute de l'empire sonrhâï trouve en réalité ses racines dans les dernières années du règne du fondateur de la dynastie, soit vers la fin du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle. Celui qui aurait pu et dû doter l'armée sonrhâïe d'armes à feu était plutôt l'Askya Daoud 1<sup>er</sup> (1549-1582), qui bénéficiait du double avantage d'être « l'ami d'al-Mansûr » et son obligé, et le « vassal » du sultan Mourad III. En fait, lorsqu'on observe les choses de plus près, l'armée sonrhâïe sous les Askyas n'était – à quelques retouches près – autre que l'armée mise sur pied par Sonni Ali-le-Grand (1464-1492). Cette armée n'avait donc pas évolué et ce n'était pas un Ishâq II, au demeurant faible politique, qui y pouvait quoi que ce soit. Ayant hérité d'un empire en pleine désorganisation, il n'avait, en quelque sorte, fait qu'assurer et gérer une crise au cours des trois années de son règne, jusqu'à sa déposition le 8 octobre 1592. Ce court passage d'Ishâq II au pouvoir résume, à notre sens, les contradictions profondes de la dynastie des Askyas : contradictions souvent mal perçues par les historiens qui ont donné dans le mythe de la grandeur de cet empire que les réalités historiques devraient ramener à ses justes proportions.

*L'Afrique noire dans les relations internationales au XVI<sup>e</sup> siècle : analyse de la crise entre le Maroc et le Sonrhâï*, Paris, Karthala, 1982, pp. 143-144.

## **Samori, stratège et homme d'Etat**

*Par Yves Person*

L'un des problèmes essentiels de l'histoire africaine est justement celui de la naissance et la diffusion de l'idée d'Etat.

Samori nous fournit alors un point de comparaison utile, puisqu'il nous montre la naissance d'un empire chez un peuple qui avait perdu la pratique de la centralisation depuis des siècles. Nous n'oublierons pas, bien entendu,

que la société d'où sortit cette révolution était profondément différente du substrat des anciens empires qui se formèrent un millénaire plus tôt. Certaines traditions politiques du Mali restaient cependant vivantes dans le *kafu* animiste qui entretenait un islam minoritaire et spécialisé, parfaitement intégré à sa structure. Le commerce que nous aurons à considérer n'était plus guère orienté vers le nord, mais vers les comptoirs européens de la Côte et il nous faudra chercher si son expansion n'est pas le facteur décisif qui a ébranlé une société politique figée.

Le phénomène samorien n'a évidemment rien d'accidentel et notre héros avait eu des prédécesseurs qui lui servirent de maîtres et d'inspirateurs. Ces hommes seraient sans doute mieux connus si la carrière foudroyante du nouveau venu ne les avait pas entièrement éclipsés [...].

Ce soldat avait compris, sans avoir lu Clausewitz, que la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens et c'est pourquoi il avait mis sa technique au service du grand dessein que nous appelons la « Révolution dyula ».

La conscience d'une fin transcendante lui donna seule l'audace de mobiliser toutes les forces de l'empire et d'orienter l'artisanat et le commerce dans le cadre d'une politique cohérente. Et si la guerre allait devenir quand même une fin en soi, dans ses dernières années, ce sera l'effet de l'agression française et non de sa volonté.

Au-delà des contraintes de l'ancienne Afrique, avec ses communications interminables et ses transports difficiles, cette stratégie exprimait parfaitement la personnalité du souverain que les débuts de cette histoire ont clairement dessinée. Cet homme poursuivait avec constance les objectifs qu'il s'était fixés, mais il s'efforçait toujours d'y mettre le moindre prix. Il faisait donc l'impossible pour contourner les obstacles, les investir et saper leur résistance, si bien que le choc frontal, qui ne le faisait jamais reculer, ne se produisait qu'en dernière hypothèse.

Nous avons vu comment le jeune guerrier, sans ressources, ne manqua aucune occasion de s'élever, tout en se dérochant soigneusement devant des ennemis plus puissants. Il sut opposer ceux-ci entre eux, pesant alternativement d'un côté ou de l'autre, s'appuyant tantôt sur les musulmans, tantôt sur les animistes, investissant les centres de résistance comme Kankan, ou poussant les Sisé à disperser leurs forces des sources du Niger jusqu'aux frontières du Wasulu, tandis qu'il concentrait les siennes de façon à affronter chaque crise avec une supériorité écrasante. C'est ainsi qu'il élimina les Kaba et les Sisé pour demeurer seul en scène sur le Haut Niger après quoi, malgré les incartades de Kémé-Bréma, il parvint à réduire le Gbânkundo juste à temps pour être libre d'affronter les Blancs [...].

On a vu que l'Almami en tira aussitôt toutes les conséquences en traitant avec les Blancs et en cherchant à moderniser son armée. La guerre

de Sikasso est en grande partie le fruit de cette conjoncture, car le conquérant, s'il ne faisait pas sauter le verrou qui lui fermait les immensités de l'Est, risquait d'être pris en tenaille entre les Français et Tyéba. L'échec allait discréditer cette entreprise, mais elle paraissait offrir une issue possible et il ne faut pas y voir le signe d'un génie défaillant. Confronté à la menace française, Samori avait ainsi pris des risques et perdu, mais non sans avoir frôlé la victoire. On ne saurait lui reprocher son audace, car, si ce trait avait manqué à son caractère, il n'aurait pas tenu tête seize ans au colonisateur.

Quoi qu'il en soit, cet échec sanglant le mit à deux doigts de sa perte, mais il sut définir aussitôt les grandes lignes de la nouvelle politique qu'il allait suivre jusqu'au bout. Dans l'empire reconquis mais ruiné, il s'arma fébrilement tout en cherchant à retarder le conflit et à s'ouvrir d'éventuelles routes de retraite. Bien avant que l'agression d'Archinard ne l'ait mis au pied du mur, il se savait déjà incapable de résister sur place et avait décidé d'opposer, à l'avance de l'ennemi, une large zone déserte. Nous verrons que cette stratégie impitoyable de la terre brûlée, poursuivie durant trois ans, retardera considérablement les progrès français et permettra d'organiser l'exode vers l'Est. C'était cependant un aveu d'impuissance puisqu'elle allait vider de sa substance l'empire qu'il s'agissait de défendre, et qu'elle ne permettra pas de conserver le vieux terroir où la révolution dyula avait mûri et s'était affirmée. Malgré ses progrès techniques, son héroïsme incomparable et l'habileté de son chef, l'armée samorienne sera brisée par Humbert en 1892 et elle ne pourra se reconstituer qu'en se dérochant dans un mouvement de bascule dont l'habileté est d'ailleurs admirable.

Dans l'Est, Samori ne songera plus qu'à durer, mais son génie restait intact, comme il allait le prouver pendant l'hivernage de 1894, en écrasant les gens de Sikasso juste à temps pour concentrer toutes ses forces au Dyimini et y briser l'offensive de Monteil. A la fin de 1897, il saura encore diviser habilement Français et Britanniques qui le tenaient en tenailles. Il faudra la maladresse de ses subordonnés pour faire échouer à Bouna cette glorieuse combinaison.

*Samori Touré, Une Révolution dyula*, Publications de l'IFAN, 1975, Tome 1, pp. 5, 985, 986.

## **Les tirailleurs sénégalais dans la Première Guerre mondiale**

*Par Marc Michel*

A la fin de 1914, les fronts se stabilisèrent en Europe, la perspective d'une reprise d'offensive au printemps posa la question des effectifs. Interrogé par Etienne Clémentel au nom de la Commission du Budget de la Chambre, Millerand fit état, en janvier 1915, de mesures envisagées :

appel général de la classe 1892 ; « nivellement » entre armes, « nivellement » entre régions surtout. En mars, le dépôt du projet de loi Dalbiez participait du même esprit de « chasse aux embusqués » et de justice. Il n'était pas encore question d'un nivellement de l'effort des colonies et de celui de la métropole, mais un terrain favorable à une telle proposition se préparait ainsi : « il n'est pas admissible, dit-on bientôt à la Commission de l'Armée de la Chambre en se référant à l'Algérie, qu'alors que nous envoyons sur le front des hommes de 47 ans, on n'ait pas su s'imposer une loi de recrutement analogue à celle d'une colonie que nous possédons depuis 80 ans ».

On avait aussi besoin d'hommes. A vrai dire, l'EMA. ne paraissait pas encore trop inquiet au début de 1915. Certes, la Commission de l'Armée avait insisté, dès février, pour que des renforts de quatre à cinq cent mille hommes « soient organisés sans délai » et le 1<sup>er</sup> Bureau de l'EMA. en mars avait estimé nécessaire de « mobiliser » les dépôts pour en sortir 10 à 15 divisions « d'ici novembre ». On ne s'alarmait pourtant pas encore ; les classes 1915 et 1916 paraissaient suffire à alimenter les réserves. Fin mai, la situation avait changé ; les coups de boutoir des Allemands risquaient de déséquilibrer les forces en présence. Selon Joffre, la France qui entretenait 2.200.000 hommes sur le front nord nord-est était « à la limite de ses possibilités ». Puis ce furent les échecs des offensives répétées en Artois, en Champagne, aux Dardanelles, enfin l'organisation de l'Armée d'Orient ; l'incorporation des « récupérés » à l'intérieur et des vieilles classes ne pouvait être que des palliatifs ; dès la fin de 1915, on craignit un déficit de 365 000 hommes au printemps prochain. Pour l'état-major et Joffre, la « solution de la question » était « entre les mains de l'Angleterre » et dans l'appel de la classe 1917 ; pour Mangin et ses amis, elle était surtout dans le concours de l'empire.

L'appel à l'empire, la Commission de l'Armée de la Chambre y avait songé dès le printemps 1915 et c'est à ce moment que Mangin, général de brigade à la 5<sup>e</sup> DI, multiplia les efforts pour réaliser les projets qu'il n'avait pu faire aboutir avant la guerre. N'espérant guère d'appui de la part des bureaux militaires et des Colonies, il recourut au levier politique. En juin, son porte-parole attitré en la matière, Alfred Guignard, rédigea trois notes pour les commissions parlementaires. Après avoir expliqué que la valeur militaire des Noirs était « indiscutable » et que celle des Jaunes était « peu discutable », il assurait que de nouveaux et vastes recrutements dans les colonies, surtout en AOF, n'étaient « en dernière analyse » qu'une question de dédommagements monétaires à distribuer aux vieillards qui, selon lui, s'étaient montrés les principaux adversaires de l'enrôlement des jeunes gens. A la fin de juillet, profitant d'une permission, Mangin rencontra Clemenceau, principal membre de la Commission de l'Armée du Sénat,

puis, quelques jours plus tard, Millerand lui-même. Dans la note qu'il lui laissa, Mangin affirmait que les Antilles pouvaient fournir 40 000 hommes, Madagascar 60 000 hommes et l'Indochine au moins 120 000 hommes ; quant à l'A.O.F., on pouvait y compter sur « 300 000 hommes en quelques semaines, chiffre qui n'a rien d'exagéré pour une population de 13 à 14 millions d'habitants ». Ainsi, la France pouvait tirer plus de 500 000 soldats de son réservoir colonial, non compris l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, autant que les deux classes métropolitaines de 1916 et 1917 ; elle pouvait aussi se doter d'une véritable armée de choc ; elle pouvait enfin accroître son autonomie militaire vis-à-vis des Britanniques.

Sans s'attacher aux détails, ce n'était guère son tempérament, Mangin proposa quelque temps plus tard une répartition complètement différente des contingents coloniaux ; il « oublia » les Antilles, réduisit celui de Madagascar à 30 000 hommes et celui des « Sénégalais Soudanais » à 150 000 hommes, mais augmenta celui de l'Indochine (en y adjoignant des Chinois !) à 150 000 hommes et ajouta un contingent de 150 000 musulmans d'Afrique du Nord ; il aboutissait toujours à plus de 500 000 hommes. En fait, seul le principe d'un recrutement colonial l'intéressait et non sa répartition.

Cet apport énorme ne pourrait être utilisé avant le printemps 1916, lui fit-on observer ; il supposait aussi un exceptionnel effort d'instruction et d'encadrement en officiers. Mangin n'en fut pas troublé et proposa de trouver des solutions du côté de l'Armée d'Afrique, une fois de plus sa cible : 93 000 hommes et 2 000 officiers en Algérie, 83 000 hommes au Maroc, « c'est un scandale », écrivait-il en septembre. La solution, qu'il exposa à Paul Doumer en novembre, était donc dans un « dégagement » d'une partie au moins de ces effectifs pour encadrer les nouvelles formations indigènes ; il suffirait de « battre le rappel » des coloniaux servant dans l'armée métropolitaine et de récupérer des cadres dans les dépôts de l'armée coloniale ou même dans les unités opérant au Cameroun.

Mangin obtint le concours sans réserve de deux députés, officiers de son état-major en 1915, Maurice Bernard, député du Doubs, et Pierre Massé, député de l'Hérault. Tous deux, élus en 1914 et membres de la Commission de l'Armée, se chargèrent avec Pierre Ajam, déjà acquis aux idées de Mangin, de déposer une proposition de loi « sur le recrutement d'une Armée indigène » le 16 septembre 1915.

*L'Appel à l'Afrique, Contribution et réalités à l'effort de guerre en AOF 1914-1919.* Publication de la Sorbonne, 1982.



### Réflexions sur l'histoire

On conviendra, avec Albert Soboul, que l'histoire se modifie à chaque génération d'historiens ; que c'est sous le poids des expériences vécues et de l'histoire réelle que s'écrit l'histoire (Lefebvre 1978:7). En d'autres termes, la conception de l'histoire, les moyens dont elle dispose, la méthode qu'elle s'assigne sont en rapport intime avec la vie qu'elle reflète. Il importe donc de lire l'histoire en philosophe, c'est-à-dire de ne pas se contenter de suivre la succession chronologique des événements, mais de leur trouver un sens.

La pensée philosophique relative à l'histoire en Afrique est ancienne ; dans la zone soudano-sahélienne, le griot n'est pas seulement le détenteur-transmetteur du savoir historique, mais aussi celui-là qui donne sens à la chronique, par des réflexions et commentaires. Il en est ainsi du célèbre griot manding, Wa Kamissoko, qui ne se limite pas à une simple narration, mais explique et jette un regard critique sur l'histoire, en tire des leçons, établit la continuité entre hier et aujourd'hui et donne un sens à la dynamique de la société, à travers une réflexion nourrie où mythes et réalités s'enchevêtrent.

Avec la conquête coloniale, la pensée philosophique sur l'histoire de l'Afrique se pervertit, adoptant une posture foncièrement européo-centriste. L'objectif est l'aliénation et la domestication des peuples africains. C'est en effet au nom d'une conscience raciale doublée de paternalisme que l'idéologie coloniale, dont l'une des têtes de proue fut Hegel, décréta que l'Afrique était « un continent sans histoire, un continent stable et conservateur, un continent sans dynamique propre ».

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la réflexion sur l'histoire de l'Afrique connut une profonde mutation. A la négation du passé du continent, succède une nouvelle vision, fondée sur une prise de conscience, pour la libération politique et la renaissance culturelle. La corporation des historiens s'engagea résolument dans la controverse. Quelques praticiens de la politique s'impliquèrent également dans le débat, l'histoire servant de base à l'élaboration d'une idéologie. C'est dans cette ligne de réflexion sur l'histoire que s'inscrivent des acteurs politiques et penseurs à l'instar de Léopold Sédar Senghor, Kwamé Nkrumah, Barthélemy Boganda et Amilcar Cabral. Tout en sollicitant l'histoire dans leur engagement, ils ont posé une série de problèmes qui ont eu un impact sur la production historique en Afrique de l'Ouest et du Centre. Des extraits de leurs œuvres méritent bien une place, dans cette anthologie. Ils doivent être lus à leur date et appréciés dans leur contexte historiographique. Ils portent témoignage sur une réflexion féconde qui relève assurément de la philosophie de l'histoire.

## Histoire et conscience nègre

*Par Joseph Ki-zerbo*

Notre dette à nous qui avons été envoyés pour nous équiper au contact de l'Occident est très lourde à l'égard de nos compatriotes. Ils attendent de nous que nous témoignions pour les nôtres, que nous les aidions à se situer dans un monde en pleine évolution et éventuellement à choisir un chemin. Mais pour se situer et s'orienter, il est bon de s'arrêter un moment – pour réfléchir sur le chemin déjà parcouru. D'où l'importance de la mémoire. Dans la vie individuelle, la mémoire, comme dit Pascal, est nécessaire à toutes les opérations de l'esprit ; mais elle est aussi indispensable pour la cohésion de la personnalité. Prenez un homme, retranchez-lui brutalement toutes les données enregistrées et conservées par sa mémoire. Infligez-lui, par exemple, une amnésie totale. Cet homme n'est plus qu'un être errant dans un monde où il ne comprend rien, dénué qu'il est de tout axe de référence. Dépouillé ainsi de son histoire, il est étranger à lui-même ; on dira qu'il est aliéné et il l'est, en effet, dans tous les sens de ce terme.

De même, les collectivités et les peuples sont le fruit de leur histoire. L'histoire est la mémoire des nations. C'est pourquoi il est de la plus haute importance pour la personnalité d'un peuple de cultiver cette mémoire collective ou, au contraire, d'en laisser oblitérer les trésors. Ainsi, le fait de reprendre conscience de son histoire est un signe de renaissance pour un peuple. Tout cela justifie amplement la tentative que je fais ce soir (et qui n'est qu'une simple ébauche) de voir quelle place tient l'histoire dans l'évolution de la conscience collective chez les peuples nègres et, singulièrement, chez ceux de l'Afrique occidentale.

On peut y arriver en examinant successivement la place de l'histoire, de la mémoire collective et, plus généralement, de la notion de temps et du passé dans la vie traditionnelle des nègres.

Ensuite comment, pendant des siècles, depuis le XVe siècle, l'histoire des nègres leur a été brutalement confisquée au profit de leurs maîtres européens, tant au plan de l'action qu'au plan de la connaissance, ainsi que les conséquences qui en résultent pour la conscience nègre.

En conclusion, les perspectives qui, après ce gigantesque court-circuit, s'offrent à nous et, en particulier à l'historien, pour une reprise de conscience des peuples négro-africains.

La place de l'histoire, c'est-à-dire de la notion de temps, de ce qui est antérieur, bref du passé, est une des constantes de la mentalité traditionnelle chez les nègres, constante qui donne son originalité à leur vie économique, sociale, politique et artistique [...].

Le sens de l'histoire pour les nègres est donc une dynamique où l'homme a sa place ; mais il s'agit de l'homme total avec sa dimension sociale, c'est pourquoi ce sens de l'histoire est le fondement d'un patriotisme particulièrement profond. Nulle part autant que chez eux la nation n'est composée de plus de morts que de vivants. Les vivants ne sont qu'une infime minorité astreinte à des devoirs précis à l'égard des membres de la communauté qui ne sont plus. Ceux-ci dont les ossements reposent souvent dans la maison même (par exemple chez les Bamilékés) et dont les esprits veillent dans l'ombre familière sont associés à la vie du microsomes qui n'est plus qu'un simple maillon de la grande chaîne des générations. On comprend alors que le terme maison paternelle *faso* possède pour le Nègro-Africain des harmoniques particulières puisqu'il ne signifie pas seulement un bien biologique et social, mais possède aussi, par le truchement de l'association intime avec les esprits des ancêtres et leurs alliés, une résonance cosmique et même métaphysique.

Une dernière preuve que cette conception de l'histoire n'a pas été un facteur de stagnation pour les peuples noirs, c'est que, même sans remonter au berceau nilotique, il n'a pas empêché jusqu'aux invasions blanches du XVe siècle la constitution de multiples Etats florissants n'ayant rien à envier à leurs homologues européens de la même époque [...].

Or, ce dynamisme a été brutalement arrêté et tué par les invasions violentes des conquérants maghrébins et européens du XVe au XIXe siècle. On a souvent affirmé que le retard actuel de l'Afrique noire provient de son isolement séculaire résultant du Sahara et des marges côtières montagneuses ou forestières ; on l'a expliqué aussi par l'énorme durée du nomadisme dans ce continent immense, la stabilisation propice à l'organisation ne s'étant faite que dans certains points de cristallisation, comme en pays Mossi. Mais il y a contacts et contacts. D'abord, le Sahara n'a jamais été une barrière absolue, et l'Afrique noire, même après la conquête de l'Egypte par les Grecs puis les Romains, a gardé des contacts fructueux avec les Etats méditerranéens malgré un courant persistant de commerce esclavagiste. Vers le nord-ouest aussi, nous avons signalé des relations commerciales entre les grands empires noirs et le Maroc. Il s'agissait là de contacts de civilisation.

A partir du XVe siècle, au contraire des hommes de proie, la pègre et l'écume des ports européens ou maghrébins, souvent des condamnés à mort, abordent les peuples noirs dans le but de destruction et de dégradation inspiré par l'économie mercantiliste de l'époque [...].

Au point de vue politique, il se produisit une fuite panique vers les zones intérieures, une désagrégation des royaumes périphériques, une exaspération des luttes intestines, une insécurité, une anarchie, un ensauvagement général [...].

Les conséquences de ce cataclysme multiséculaire sont catastrophiques pour la conscience nègre. La ponction démographique évaluée à cent millions d'individus environ créa une chute du tonus humain et se solda par un désarroi plus grand devant la nature. En effet, c'est un fait bien connu qu'une certaine tension démographique se traduit par l'humanisation de la nature. En Afrique noire, la soustraction brutale d'une forte proportion de producteurs a reculé pour longtemps cette emprise sur la nature qui donne à l'homme une confiance et un stimulant. Surtout si l'on réfléchit que ce sont les meilleurs, les plus forts, les plus intelligents, les plus honnêtes, les plus délicats qui sont éliminés. Les Négriers exigeaient « des adolescents sans barbe et des jeunes filles à seins debout » [...].

Développement aussi d'une conscience humiliée et malheureuse chez des peuples réduits à être des matériaux au sens fort du terme pour la prospérité d'autres peuples [...].

Nous devons remonter à nos sources et jusqu'aux plus lointaines. Je pense ici à ce qu'on peut appeler la question d'Égypte et même la bataille d'Égypte. Deux questions se posent ici. D'abord, la parenté entre l'Égypte et l'Afrique noire actuelle. Les témoignages de cette parenté pullulent et tous sont prêts à les admettre [...].

Le souvenir des grandeurs comme des souffrances passées doit réaliser l'union nécessaire pour que les nègres ne soient plus les matériaux de l'histoire, le terreau sur lequel bien des États européens ont bâti et bâtissent encore leur fortune. Mais l'histoire n'est-elle pas aussi en avant ? Quand on pense à la vitalité des peuples noirs après tant d'épreuves subies, c'est avec confiance qu'on peut regarder l'avenir. Il sera fructueux si les nègres africains sont dignes des meilleurs de leurs aînés. Innombrables sont les leçons du patriotisme négro-africain dont un proverbe toucouleur donne cette magnifique image : « Ce que regarde au loin le laboureur quand il se redresse, c'est le village ; ce n'est pas le désir de manger qui est cause de cela ; c'est tout le passé qui l'attire de ce côté ».

Ki-Zerbo, J., *Histoire et Conscience nègre*, Paris, Présence Africaine, 1957, n°16, pp. 53-69.

## Histoire et culture négro-africaine

### *Par Léopold Sédar Senghor*

Telle est la culture négro-africaine – j'appelle culture l'esprit d'une civilisation. Telle elle était quelques millénaires avant Jésus-Christ. Ce ne sont pas là des vues abstraites. La préhistoire et l'histoire sont là pour les confirmer et aussi la jeune archéologie africaine. Les écrivains anciens, encore une fois, nous ont parlé souvent des « Ethiopiens », c'est-à-dire des Négro-Africains, avec respect et admiration. Pour leur piété et leur

sagesse, mais encore pour leurs inventions techniques, voire pour leur beauté. Scylax nous apprend que « ce sont les plus beaux de tous les hommes ». Les faits révélés par les préhistoriens et les archéologues sont encore plus convaincants. Je ne remonterai pas aux Négroïdes de Grimaldi ; à la civilisation aurignacienne, qui fut la première civilisation artistique du monde. Je resterai en Afrique. Henri Lhote, dans *A la découverte des Fresques du Tassiii*, soutient avec pertinence que la plupart des fresques du Sahara qui remontent à 6 000 ans avant Jésus-Christ sont l'œuvre des Négroïdes. D'autre part, les fouilles entreprises ces dernières années en Afrique occidentale ont mis à jour des sculptures nègres que l'on a datées du premier millénaire avant Jésus-Christ. Ce qu'il y a de remarquable dans les fresques du Tassiii, c'est qu'elles comptent « au minimum trente styles différents ». Plus remarquable encore, ces œuvres sont tour à tour figuratives et abstraites : en tout cas, elles participent presque toujours de la stylisation négro-africaine quand bien même au premier abord, elles paraissent « réalistes ». Quant aux sculptures dont j'ai parlé et qui appartiennent à la civilisation Nok de la Nigeria ancienne, par leur finesse et leur variété, elles expriment une civilisation d'un grand raffinement : non pas un, mais plusieurs centres de culture. Voilà qui bouleverse bien des idées toutes faites sur la monotonie et la stagnation de la grande civilisation négro-africaine.

Cependant, cette variété que l'on trouve partout en Afrique noire, qui est signe de liberté et d'originalité sinon de progrès, n'empêche pas l'unité de civilisation. Au XVe siècle, les Portugais trouvaient, en débarquant sur les côtes du Golfe de Guinée, des villes de 100 000 à 200 000 habitants. Elles offraient aux navigateurs émerveillés des maisons bien bâties dans une enceinte fortifiée, une administration rigoureusement réglée, une religion élaborée, pour tout dire, une organisation efficace et harmonieuse. Ce qui prouve que les Négro-Africains avaient inventé leurs techniques. Les voyageurs arabes avaient, auparavant, signalé dans les pays soudanais des Etats aussi florissants et plus vastes – Ghana, Mali, Songhoï –, qui n'avaient emprunté rien d'essentiel ni aux Arabes ni aux Berbères ni aux mythes « Hamites » et qui se pouvaient comparer aux Etats méditerranéens. De fait, jusqu'au désastre de Tondibi, en 1951, les empires soudanais résistèrent victorieusement aux attaques des Blancs. Tondibi, ce fut la victoire des armes à feu, de la technique qui osera soutenir que les valeurs techniques soient toute la civilisation. Et nous venons de voir que les Négro-Africains, eux aussi, avaient inventé des techniques.

Je pourrais apporter mon propre témoignage, ou renvoyer, une fois encore, à tel écrivain ou ethnologue négro-africain. Je préfère invoquer le témoignage de Léo Frobenius, l'un des plus grands ethnologues allemands, qui eut, le premier peut-être, « une vision en profondeur » de l'Afrique

noire. « En 1906 », écrit-il dans son *Histoire de la Civilisation africaine*, « lorsque je pénétrai dans le Territoire du Kaisai » – au Congo – je trouvai encore des villages dont les rues principales étaient bordées, de chaque côté pendant des lieues, de quatre rangées de palmiers et dont les cases, ornées chacune de façon charmante, étaient autant d'œuvres d'art. Aucun homme qui ne portât des armes somptueuses de fer ou de cuivre aux lames incrustées aux manches recouverts de peaux de serpent. Partout, des velours et des étoffes de soie. Chaque coupe, chaque cuillère était un objet d'art parfaitement digne d'être comparé aux créations du style roman européen [...].

Ce qu'on oublie de dire en général de l'Afrique noire quand on la compare à l'Europe, c'est que sa civilisation fut ébranlée par l'Europe au moment qu'elle mûrissait des fruits succulents. Que l'on veuille y songer, en trois siècles de Traite des Nègres, quelques 20 millions d'hommes et de femmes furent déportés aux Amériques et 200 millions trouvèrent la mort dans les chasses aux esclaves et dans les cales des navires négriers. L'Europe elle-même ne se serait pas relevée d'une pareille hémorragie. On s'étonne, après cela, que les Nègro-Africains aient conservé, avec leur vitalité, leur style si original, que Hermann von Keyserling leur reconnaisse, aux Etats-Unis, et Gilberto Freyre au Brésil, un rôle de civilisateurs.

Senghor, L. S., L'Europe vue par l'Afrique, extrait du volume :  
*L'Europe du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle*, Marzorati Editore – Milano,  
pp. 771-779.

## Regard sur l'histoire africaine

### *Par Kwame Nkrumah*

L'histoire de l'Afrique, telle que l'exposent les universitaires européens, a été encombrée de mythes pervers. On a même nié que nous fussions historiquement un peuple. On a dit que, tandis que les autres continents avaient une histoire ordonnée, dont ils dirigeaient le cours, l'Afrique n'avait jamais évolué, écrasée qu'elle était par son inertie, qu'il avait fallu le contact des Européens pour la faire entrer dans le courant de l'histoire. Ainsi, l'histoire de l'Afrique était présentée comme une annexe de l'histoire européenne. On invoqua l'autorité de Hegel pour appuyer cette hypothèse antihistorique qu'il avait malheureusement contribué à lancer. Les apologistes du colonialisme se hâtèrent de s'en emparer et de la prendre pour thème d'écrits féroces. En présentant l'histoire de l'Afrique comme celle de l'effondrement de nos sociétés traditionnelles lors de l'arrivée des Européens, le colonialisme et l'impérialisme utilisèrent leur propre récit de l'histoire et l'anthropologie africaines comme des instruments de leur idéologie d'oppression [...].

Malheureusement, il est trop facile, en voulant écrire l'histoire d'une nation, d'écrire en fait l'histoire de sa classe dominante. Mais si l'histoire d'une nation ou d'un peuple ne peut se lire dans celle d'une classe, l'histoire d'un continent se lira-t-elle d'autant moins dans ce qui n'en fait même pas partie : l'Europe ? On ne peut valablement faire de l'Afrique simplement un lieu de l'expansion européenne. Si l'histoire de l'Afrique est interprétée en fonction des intérêts des capitalistes, missionnaires et administrateurs européens, rien d'étonnant à ce que son nationalisme, sous les formes qu'il prend, soit considéré comme une perversion, et le néocolonialisme comme un bien.

Notre renaissance africaine insiste beaucoup sur la façon de présenter l'histoire. Il faut écrire notre histoire comme l'histoire de notre société, non comme l'histoire d'aventuriers européens. La société africaine doit être considérée comme jouissant de sa propre intégrité ; son histoire doit être un reflet d'elle-même, et les contacts avec les Européens ne doivent y figurer que sous l'angle de l'expérience des Africains, même s'ils ont été une expérience plus importante que toutes les autres. Autrement dit, les contacts avec les Européens doivent être narrés et jugés au point de vue des principes qui animent la société africaine, au point de vue de l'harmonie et du progrès de cette société.

Quand l'histoire est exposée de cette façon, elle peut cesser d'être un récit de la façon dont les étudiants africains auxquels nous faisons allusion dans notre introduction ont été plus européanisés que d'autres, pour devenir le tableau du drame de plus en plus tragique et du triomphe final de notre société. Alors, l'histoire de l'Afrique pourra guider et inspirer la reconstruction africaine.

Ce lien entre la façon d'écrire l'histoire et l'idéologie est éternel. Un coup d'œil sur l'œuvre des grands historiens, Hérodote et Thucydide compris, permet de voir leur passion idéologique. Leurs irrésistibles commentaires moraux, politiques et sociaux sont des cas précis qui témoignent d'une prise de position idéologique plus générale. Les grands historiens sont traditionnellement des accusateurs publics qui se sont nommés eux-mêmes : ils accusent au nom du passé et exhortent au nom de l'avenir. Ces accusations et ces avertissements ont été insérés dans un cadre rigide de présupposés, tant sur la nature de l'homme bon que sur celle de la société bonne, de telle façon que ces présupposés servent d'indices pour une idéologie implicite.

Même Ranke, grand historien allemand du XIXe siècle, qui se vantait de vouloir, non pas porter un jugement sur le passé, mais décrire ce qui s'était réellement passé, était loin d'être simple chroniqueur. En dépit de ses prétentions, c'était un historien engagé. La clé de l'attitude qu'il adopte dans ses ouvrages est tout d'abord son opinion sur la nécessité d'une lutte

pour le progrès, et ensuite ses idées sur la source de l'Etat et les rapports entre l'Etat et l'individu. Amenant consciencieusement de l'eau au moulin de sa Majesté prussienne, Ranke estime, sur le premier point, que c'est précisément par un Etat cherchant à obtenir l'hégémonie en Europe, donc provoquant une rivalité, que la civilisation européenne est maintenue ; le second point, il estime que l'Etat, étant une idée de Dieu, a une personnalité spirituelle, donc qu'on ne peut exporter aucune réforme ni révolution, car cela ferait violence à la personnalité de l'Etat importateur. Il croit encore que c'est seulement par l'Etat auquel il appartient qu'un individu peut s'épanouir et sauver sa personnalité. Et l'idéal de liberté qu'il a à proposer aux sujets prussiens est une sujétion spontanée à l'Etat. Est-il surprenant qu'il ait « expliqué » la condamnation de la Guerre des Paysans par Luther ? En écrivant l'histoire, Ranke applique un point de vue idéologique qu'il tente en même temps de cacher.

Kwame Nkrumah, *Le Consciencisme*, pp. 79-82.

## L'Afrique d'aujourd'hui et d'hier

### *Par Mwalimu Julius Nyerere*

C'est un grand plaisir pour moi, au nom du gouvernement de la République de Tanzanie, de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de cette conférence d'histoire africaine. J'espère que notre University College sera pour vous un lieu de séjour agréable et que les possibilités qu'il offre contribueront au succès de votre conférence.

C'est aujourd'hui le dernier jour de vote pour les premières élections du parti unique de la République unie. Et, dans quelques jours, nous aborderons une nouvelle étape de l'évolution politique de notre nation, avec la prestation de serment du président – en supposant que le candidat de la T.A.N.U. soit élu par un vote majoritaire – et l'entrée en fonction d'un nouveau cabinet.

Dans le jargon politique, ces événements font sans doute partie aujourd'hui du domaine des sciences politiques, mais, dans quelques années, ils seront intégrés dans l'histoire que vous devez écrire et enseigner.

En fait, je n'ai pas voulu simplement lancer une boutade en suggérant que ces dates historiques du développement de la Tanzanie pouvaient présenter un intérêt pour les délégués de cette conférence. Je n'essaie pas non plus de vous divertir de votre travail ou de laisser sous-entendre que les sujets dont vous allez discuter manquent d'intérêt.

Je veux simplement dire que le passé et le présent ne font qu'un et que leurs spécialistes respectifs doivent les comprendre tous les deux.

Pour qui étudie la vie et la société, le passé et le présent ne sont que les deux aspects d'une réalité unique. La vie se continue au milieu des



changements – et malgré eux – à la fois dans les sociétés et chez les individus ; assurément, les réformateurs souhaiteraient parfois qu’il n’en soit pas ainsi et les révolutionnaires prétendent qu’il en va autrement. Si différente que soit notre vie à nous, Africains d’aujourd’hui, de celle de nos grands-parents, nous n’en sommes pas moins liés de façon indissoluble à nos ancêtres. On ne peut vraiment comprendre nos attitudes et nos réactions actuelles que si l’on se réfère à l’économie, à l’organisation sociale et religieuse de notre société d’il y a cinquante ans, et il en est de même quand on remonte dans le temps.

Mais je suis également persuadé que notre passé récent, et même plus lointain, devient lumineux si l’on comprend les aspirations et les attitudes de l’Afrique actuelle.

Ceci ne signifie pas que nous n’avons pas besoin de spécialistes pour l’histoire, pour ses différentes époques et disciplines. Je voulais simplement vous rappeler que la vie constitue un tout et que nous ne pouvons acquérir le savoir si nous gardons jalousement nos connaissances comme des possessions de valeur. Il faut les plonger dans la fontaine de la sagesse, pour que seules subissent les parcelles résistantes de la vérité. Ce sont toutes ces parcelles, accolées les unes autres, qui nous permettent d’avoir une vision plus large et, par conséquent, de mieux comprendre le phénomène humain et le futur que l’homme peut se forger. Toutes les connaissances qui forment le savoir sont reliées les unes aux autres, le passé et le présent sont un, et les différentes disciplines ne sont que les éléments d’un Tout.

C’est ainsi que la présence d’experts, venus de nombreuses parties du monde et utilisant des méthodes différentes pour traiter de l’histoire africaine, rehaussera considérablement l’intérêt de cette conférence. Vous ne commencez que votre travail à partir de rien. Grâce à ce qui a déjà été accompli, il est une thèse que la conférence n’aura pas à discuter : celle qui soutient que l’Afrique n’a pas d’histoire ! Il est passé le temps où des hommes et des femmes intelligents défendaient cette théorie.

C’est plutôt le manque de coordination et de rigueur des preuves avancées, ainsi que le nombre et la diversité des livres et articles publiés ces dernières années, qui risquent de soulever des problèmes lors de cette Conférence.

L’Afrique n’est pas seule à avoir pris conscience qu’elle avait une histoire et à avoir jugé nécessaire et intéressant de l’étudier.

Par suite de l’apparition d’Etats africains indépendants aux cours des deux dernières décennies, le reste du monde a senti la nécessité de comprendre ce continent avec une optique qui ne s’imposait pas lorsque nous étions simplement des colonies. Le nouvel intérêt que l’on nous porte ne doit pas être rejeté comme étant un des aspects du

néocolonialisme ; il prouve au contraire que nous, Africains, sommes à égalité avec nos partenaires et que le monde doit compter avec nous. Réciproquement, comme nous participons à la vie du monde et souhaitons jouir de toutes nos prérogatives au sein de ses organisations, nous devons accueillir favorablement l'intérêt qu'il nous porte et coopérer avec lui.

Il est vrai également que nous pouvons bénéficier de cet intérêt pour l'étude de notre passé. Le fait que des gens du monde entier, ainsi que de nombreuses institutions, s'emploient à redécouvrir notre histoire signifie qu'une grande variété d'expériences et de techniques peut être utilisée pour ces études. Nous ne sommes pas prisonniers des méthodes traditionnelles d'une Université ou d'un pays ; nous ne sommes pas obligés de commencer nos recherches à partir de rien ou de travailler tout seuls.

Mais, en même temps, il est naturel et juste que les nouvelles universités et institutions d'Afrique jouent désormais un rôle de premier plan dans cette tâche. Les sources principales sont ici, en Afrique, et l'intérêt essentiel qui est à l'origine de ce travail n'est pas le désir des autres peuples de nous comprendre, mais bien notre propre désir de nous comprendre nous-mêmes et de comprendre nos sociétés, afin de pouvoir construire le futur sur des assises solides.

Si j'ai dit que les sources principales de notre Histoire sont ici, en Afrique, c'est à dessein. Je n'ignore pas qu'une documentation considérable existe, que l'on ne peut trouver que dans les archives d'autres pays, et je ne prétends pas que notre continent offre une source inépuisable de documents écrits qu'il suffit de découvrir et d'étudier.

En réalité, c'est des innombrables anecdotes historiques locales, transmises oralement, que je veux parler : il faut les rechercher, les rassembler, en vérifier l'authenticité et les présenter dans le cadre d'une histoire générale écrite.

Discours du Président Julius Nyerere au Congrès d'Histoire africaine de Dar es Salam, in R.P. Mveng Engelbert, 1971, *Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine*, Paris, Présence Africaine, pp. 9-11.

## **Conception de l'histoire chez Barthélemy Boganda**

*Par Jean Dominique Penel*

Si B. Boganda n'a pas exposé de façon systématique une conception de l'histoire, on trouve à partir de textes divers des éléments permettant d'en saisir l'ossature. Il aborde des questions ayant trait à la nature de la réalité historique, l'usage de l'histoire, le travail de l'historien, l'histoire en Afrique. Ces réflexions et son engagement pour la réalisation des Etats-Unis d'Afrique centrale font de Boganda une sorte d'émule de Nkwame

Nkrumah. Député à l'Assemblée nationale française de 1946 à 1958, président du Grand Conseil de l'Afrique Equatoriale Française en 1957, Boganda est mort de façon tragique dans un accident d'avion en 1959.

J'ai appris à l'école que l'histoire, c'est la répétition des faits et des événements. Que le temps, c'est la succession des moments, des heures, des jours, des semaines, des mois, des années. Que l'espace, c'est la succession des points. C'est ainsi que les Anciens ont pu dire : il n'y a rien de nouveau sous le soleil, car tout n'est que répétition. Cependant, les hommes se succèdent dans le temps et dans l'espace avec leur caractère plus ou moins différent et leurs projets plus ou moins divergents, déterminant plus ou moins les faits, modifiant plus ou moins le cours des événements. D'où cette vérité, non moins évidente que la première : les jours se suivent et ne se ressemblent pas [...].

En moins de dix ans, nous avons entendu sonner le glas de la présence française au Liban, aux Comptoirs Français des Indes et en Indochine. Nous avons tous suivi les événements de Dien Bien Phu dans nos territoires. En effet, depuis que le monde existe, l'homme s'est battu pour son indépendance et sa liberté. Pourquoi le peuple africain échapperait-il à la loi de l'histoire ? Et ce qui arrive ici arrivera ailleurs : « La France est en train de décoloniser avec une cadence qui nous stupéfie nous-mêmes. Il n'y a donc pas de raison que le Portugal et la Belgique ne décolonisent pas à brève échéance » [...].

Mes chers collègues, veuillez accepter d'effectuer avec moi un petit retour en arrière, un petit voyage dans l'histoire. Oh ! pas bien loin, à l'époque du colonialisme romain. Et là, une fois de plus, je vous pose une question : de quoi est mort l'empire des Césars, l'empire romain, ce maître du monde connu d'alors, *populus rex* ? Messieurs, l'empire romain ne succomba sous le coup des barbares que parce qu'il était déjà atteint d'une maladie excessivement grave et que vous connaissez tous, une maladie qui ne pardonne jamais parce que c'est la maladie des vieux peuples. L'empire romain est mort de la fonctionnarite [...].

Jamais un peuple n'a été aussi étranger sur son propre sol et aussi divisé. Ceux de ses enfants qui ont suivi sa tradition à travers les siècles et lui sont attachés recherchent aujourd'hui à lui restituer sa physionomie propre et son unité en lui adaptant les biens importés, matériels ou moraux, qu'elle peut supporter et digérer ou en faire un Nouveau Monde [...].

« L'Afrique a été le berceau de la civilisation et l'Europe ne nous a jamais pardonné cela, dit-il en 1948 dans *Pour sauver un Peuple* ».

Penel, D., 1997, in *La recherche en histoire et l'enseignement de l'histoire en Afrique centrale francophone*, Colloque international, Publication de l'Université de Provence, pp. 227-248.

## Histoire et culture

### *Par Amilcar Cabral*

Plus grandes sont les différences entre la culture du peuple dominé et celle de l'opresseur, plus une telle victoire est possible. L'histoire montre qu'il est moins difficile de dominer que de préserver sa domination sur un peuple de culture semblable ou analogue à celle du conquérant. On pourrait, peut-être, affirmer que la perte de Napoléon, quelles qu'aient été les motivations économiques et politiques de ses guerres de conquête, a été de n'avoir pas su (ou pu) limiter ses ambitions à la domination de peuples dont la culture était plus ou moins semblable à celle de la France. On pourrait dire la même chose d'autres empires, anciens, modernes ou contemporains.

L'une des erreurs les plus graves, sinon la plus grave commise par les puissances coloniales en Afrique, aura été d'ignorer ou de sous-estimer la force culturelle des peuples africains. Cette attitude est particulièrement évidente pour la domination coloniale portugaise qui ne s'est pas contentée de nier absolument l'existence des valeurs culturelles de l'Africain et sa condition d'être social, mais s'est entêtée à lui interdire toute espèce d'activité politique. Le peuple du Portugal, qui n'a même pas joui des richesses usurpées aux peuples africains par le colonialisme portugais, mais qui a assimilé, dans la majorité, la mentalité impériale des classes dirigeantes de son pays, paie aujourd'hui très cher, dans trois guerres coloniales, l'erreur de sous-estimation de notre réalité culturelle.

La résistance politique et armée des peuples des colonies portugaises, comme des autres pays ou régions d'Afrique, a été écrasée par la supériorité technique du conquérant impérialiste, avec la complicité ou la trahison de quelques classes dirigeantes indigènes. Les élites fidèles à l'histoire et à la culture du peuple ont été détruites. Des populations entières ont été massacrées. Le règne du colonialisme s'installa avec tous les crimes et l'exploitation qui le caractérisent. Mais la résistance culturelle du peuple africain n'a pas été détruite. Réprimée, persécutée, trahie par quelques catégories sociales compromises avec le colonialisme, la culture africaine a survécu à toutes les tempêtes, réfugiée dans les villages, dans les forêts et dans l'esprit des générations victimes du colonialisme.

Comme la semence qui attend longtemps les conditions propices à la germination, pour préserver la continuité de l'espèce et assurer son évolution, la culture des peuples africains reprend aujourd'hui son épanouissement, à travers le continent, dans les luttes de libération nationale. Quelles que soient les formes de ces luttes, leurs succès ou échecs, et la longueur de leur développement, elles marquent le

commencement d'une nouvelle phase de l'histoire du continent et sont, dans la forme comme dans le contenu, le fait culturel le plus important de la vie des peuples africains. Fruit et preuve de vigueur culturelle, la lutte de libération des peuples d'Afrique ouvre des perspectives nouvelles au développement de la culture, au service du progrès.

Le temps est révolu où il était nécessaire de rechercher des arguments pour prouver la maturité culturelle des peuples africains, l'irrationalité des « théories » racistes d'un Gobineau ou d'un Lévy-Bruhl n'intéresse ni ne convainc que les racistes. Malgré la domination coloniale (peut-être à cause de cette domination), l'Afrique a su imposer le respect de ses valeurs culturelles. Elle s'est révélée comme étant même l'un des continents les plus riches en valeurs culturelles. De Carthage ou Guizeh au Zimbabwe, de Méroé à Bénin et Ifé, du Sahara ou de Tombouctou à Kilwa, à travers l'immensité et la diversité des conditions naturelles du continent, la culture des peuples africains est un fait indéniable : dans les œuvres d'art comme dans les traditions orales et écrites, dans les conceptions cosmogoniques comme dans la musique et les danses, dans les religions et croyances comme dans l'équilibre dynamique des structures économiques, politiques et sociales que l'homme africain a su créer.

La culture, fruit de l'histoire, reflète, à chaque moment, la réalité matérielle et spirituelle de la société, de l'homme-individu et de l'homme-être social, face aux conflits qui les opposent à la nature et aux impératifs de la vie en commun. De là vient que toute culture comporte des éléments essentiels et secondaires, des forces et des faiblesses, des vertus et des défauts, des aspects positifs et négatifs, des facteurs de progrès et de stagnation ou de régression. De là vient également que la culture – création de la société et synthèse des équilibres et solutions qu'elle engendre pour résoudre les conflits qui la caractérisent à chaque phase de l'histoire – est une réalité sociale indépendante de la volonté des hommes, de la couleur de la peau ou de la forme des yeux.

Cabral, A., *Unité et lutte, L'arme de la théorie*, Paris, François Maspéro, pp. 327-329.

## **La place de l'histoire dans le processus de construction de la nation**

***Par Ade Ajayi***

Dans une certaine mesure, l'on peut dire que tout leader politique, engagé dans la lutte nationaliste pour une autonomie, s'était rendu compte que pour prendre part à cette lutte, il devait se libérer du sentiment d'infériorité que lui imposa le régime colonial. Il avait besoin d'une réponse idéologique à l'impérialisme et devait croire au futur de l'Afrique. Pour le faire avec conviction, il devait reposer sa croyance sur une évaluation fiable des

réalisations passées de l'Afrique. Ainsi, « si l'Afrique n'a aucun héritage du passé et aucun avenir outre que copier les habitudes européennes », son aspiration à une autonomie est vouée à l'échec. Si la vie du passé fait peur au leader nationaliste, alors il dira comme le non émancipé du nord de la Rhodésie que « Le départ des Européens nous contraindrait à renouer avec notre vie ancestrale. Ce que je ne voudrais pas faire ». Par ailleurs, si ce dernier a un sentiment de doute pour la vie future, il va demander moins que l'autonomie. En dehors de son émancipation personnelle, sa réussite dans la lutte nationaliste nécessite qu'il restaure l'auto-confiance de ses cadets et les réhabilite en tant qu'homme. Il ne peut le faire sans une référence à l'histoire et à la culture de son peuple. Comme le missionnaire implorant la conversion des hommes, le leader nationaliste se rend compte qu'il ne peut atteindre effectivement le peuple si ce n'est à travers la langue, les symboles et la culture qui leur sont propres. C'est pourquoi la lutte nationaliste et l'organisation du parti nationaliste deviennent un devoir important de l'éducation nationale et un facteur incontournable dans la reconstruction d'une politique loyale et d'une unité nationale.

Ade Ajayi, 1961, « The place of African History and Culture in the Process of Nation Building in Africa South of the Sahara », *Journal of Negro Education*, XXX, 3, pp. 206-213.

## L'histoire et la pensée contemporaine en Afrique

*Par Raymond Mauny*

Il a déjà été souligné que toute synthèse historique présente un dilemme. D'une part, l'historien tente de reconstituer le passé de la façon la plus objective possible ; il utilise pour cela des méthodes rigoureuses et appropriées. D'autre part, l'histoire ne se réduit pas une accumulation, même ordonnée, de faits authentiques ; elle veut aussi rendre ces faits intelligibles en recherchant des mobiles, des catégories et des liaisons explicatives. Mais l'interprétation ainsi conçue risque de réintroduire la subjectivité que l'investigation avait eu tant de mal à éliminer. Non seulement – nous l'avons indiqué – l'historien subit la double influence de son milieu socioculturel et de l'esprit de son temps, mais il sait également que l'impartialité absolue s'avère impossible.

De plus, les faits humains sont d'une prodigieuse complexité, en interaction continuelle, et n'obéissent guère qu'à un déterminisme stochastique généralement non différentiel et non fonctionnel. C'est pourquoi les diverses sources (documents, témoignages), à supposer qu'on puisse les restituer et en comprendre le sens – deux opérations particulièrement difficiles en Afrique noire –, ne parviennent qu'à exprimer

une faible fraction de la réalité historique. Ces diverses difficultés constituèrent la toile de fond de la discussion du Séminaire sur les rapports entre la synthèse historique et la pensée contemporaine en Afrique.

Tout d'abord J. F. Ajayi fit valoir que chaque époque semble consciente des fonctions sociales de l'histoire et restitue le passé, non seulement pour l'interpréter, mais encore pour expliquer le présent. A cet égard, l'historiographie africaine ne saurait faire exception à la règle. Selon des méthodes nouvelles, l'historien de l'Afrique moderne reste bien le successeur du griot ; mais ce que le griot apercevait à travers une mythologie proprement ethnique, il le traduit selon les normes d'une philosophie sociale nouvelle en dehors de laquelle le travail historique n'est qu'un exercice académique. Sur ce point une nouvelle difficulté surgit. De nombreux historiens de l'Afrique vivent à l'étranger et les modèles d'interprétation qu'ils utilisent s'éloignent sensiblement des cadres opératoires africains, traditionnels ou modernes. La seule façon efficace de remédier à cette dichotomie insoutenable est d'accélérer sur place la formation des chercheurs locaux qualifiés et en nombre suffisant. En même temps, pense J. F. Ajayi, les historiens européens, cessant d'être préoccupés uniquement par leurs audiences habituelles, devraient prendre en considération les fonctions sociales de l'histoire en Afrique, chercher à comprendre la société africaine contemporaine, se familiariser avec la pensée locale dans son développement historique et ses perspectives actuelles, bref, « jouer le jeu du nationalisme africain ». C'est dans ce sens qu'ils pourraient collaborer efficacement à la recherche historique et à l'enseignement de l'histoire.

Au cours de la discussion animée qui suivit, il fut souligné qu'une confusion entre histoire et nationalisme ne manquerait pas de provoquer un renoncement à l'objectivité et pourrait conduire l'histoire à une polémique rapidement démodée, tout juste bonne à exalter les sentiments chauvins et à engendrer la haine. Partisans et adversaires de l'« histoire-passion » semblèrent toutefois se mettre d'accord à propos d'un texte de J. Ki-Zerbo pour que l'histoire en Afrique, sans cesser d'être objective, puisse servir la conscience nationale en s'efforçant de dévoiler le passé avec ses grandeurs, mais aussi avec ses misères. Le rôle de l'histoire ainsi entendu – et surtout de l'enseignement de l'histoire – est de faire prendre conscience aux peuples de leur dignité, de leur diversité tout en provoquant, grâce à la prise de conscience des points communs, une meilleure compréhension mutuelle.

*L'historien en Afrique tropicale*, Etudes présentées et discutées au 4<sup>e</sup>  
Séminaire africain international à l'Université de Dakar,  
Sénégal, 1961, pp. 25-26.

## **Techniques et méthodes de l'explication de texte historique**

Le sous-titre du manuel « Textes et documents à l'appui » indique bien la visée qui est de faire comprendre à l'étudiant que l'histoire se fonde sur des textes et des documents ; que toute leçon, tout ouvrage reposent ou devraient reposer sur leur critique et leur interprétation. On ne peut prétendre avoir une formation d'historien avant d'avoir lu, commenté et critiqué un certain nombre de textes et de documents d'origines et de natures diverses. Incontestablement, la lecture d'un texte écrit concourt au développement de l'intelligence et à l'enrichissement des connaissances de l'étudiant. Pour y parvenir, il importe cependant de se plier à des techniques et méthodes qui, seules, sont en mesure d'appréhender l'épaisseur signifiante d'un texte.

L'explication de textes est certainement la plus difficile des épreuves qui vous attendent ; en tout cas la plus déconcertante, celle pour laquelle vous vous trouverez moins bien préparés. Des années d'enseignement secondaire vous ont habitués à l'art de la dissertation littéraire ou philosophique ; la conception d'ensemble et les techniques de présentation de l'explication de textes sont tout autres. Celles-ci ne s'acquièrent que par des exercices répétés ; les conseils donnés ici resteront donc très généraux et il faut bien insister sur le fait que rien ne remplace la praxis, la confrontation fréquente avec des textes de nature diverse.

### **Le but et l'intérêt de l'exercice**

C'est en quelque sorte, à une échelle modeste, l'œuvre essentielle de l'historien qui étudie un document. Ce qu'on demande à l'auteur du commentaire, c'est de faire preuve de connaissances, mais aussi et surtout de jugement et de perspicacité. Le contact avec le texte corrigera le caractère nécessairement général du cours magistral ; il contribuera à faire entrer dans l'esprit de l'époque ; il localisera dans le temps et dans l'espace, en un mot il donnera un contact concret avec la réalité.

### **Comment concevoir et présenter l'explication de texte ?**

Il est pratiquement impossible de donner une réponse définitive et valable pour tous les cas, une sorte de recette générale ; il n'y a point en la matière de schéma immuable : tout dépend de la nature du document, de son intérêt, de sa longueur, etc. Il n'en demeure pas moins que certains principes, certaines règles doivent nécessairement être respectés. Votre explication de texte doit comprendre :



### ***Une introduction***

Il importe ici d'éviter les longs préambules, car c'est le texte qui doit parler et vous devez lui donner la parole le plus vite. Une bonne introduction doit être ferme et concise : c'est celle qui, en quelques phrases, donne une présentation du document en précisant sa nature, fournit des renseignements sur l'auteur, les circonstances dans lesquelles le texte a été écrit, la place qu'il occupe dans un ensemble, etc.

### ***Le contexte***

Un document se situe toujours dans un contexte donné qu'il faudra tenter de restituer.

Parfois, l'étude de ce contexte exigera une précision chronologique rigoureuse. Mais la précision chronologique ne signifie pas qu'on limite l'étude du contexte à la date même du document. Une situation donnée est la résultante d'une évolution, et celle-ci devra donc être retracée. A la suite de quels événements en est-on arrivé là ? Comment se sont constituées les forces en présence ? Quelle est la dynamique d'ensemble ? La réponse à ces questions est l'un des points délicats, car une juste mesure est à garder. Il faut en tout cas éviter cette fâcheuse tendance à toujours vouloir remonter à Mathusalem. Il faut rester dans les limites de l'indispensable et éviter un contexte historique trop long, disproportionné par rapport à l'ensemble de l'étude.

Avec la dimension temporelle, la dimension spatiale constitue le second cadre des faits historiques. Aussi l'étude du contexte inclut-elle parfois des considérations d'ordre géographique. C'est ainsi qu'une relation de voyage se comprendra de façon tout à fait différente, selon qu'il s'agit de régions de savane ou de régions de forêt.

### ***Une analyse du document***

Il s'agit de donner en quelques lignes un résumé du texte. C'est une opération délicate qui doit éviter les détails inutiles et les commentaires.

### ***Une explication des termes***

Ceci est surtout valable pour les documents ayant un caractère technique. Pour bien comprendre un texte, il faut pouvoir identifier : les personnes, les lieux, définir les termes techniques difficiles et les mots dont le sens a pu évoluer au cours des temps.

Pour l'explication des termes, deux solutions s'offrent à vous : soit une explication systématique de mots (pour les documents à caractère technique marqué), soit une intégration de l'explication dans le commentaire.

### ***Le commentaire de texte***

C'est la partie essentielle de l'explication, tout ce qui précède n'ayant pour but que de préparer, d'éclairer à l'avance le commentaire. C'est l'exercice qui permet le mieux de juger les qualités d'historien de l'étudiant. Le commentaire doit être fondé sur la critique de sincérité et d'exactitude dans la détermination des faits.

La critique interne au niveau du commentaire se doit d'aller le plus loin possible ; à partir du texte étiqueté, elle doit dégager des faits, passer du document à la réalité, du signe à la chose signifiée.

Dans l'École Française, Seignobos est l'un de ceux qui ont poussé le plus loin la rigueur de la « critique de sincérité et d'exactitude » ; il a posé en principe absolu la « défiance méthodologique » qui doit toujours vous guider dans vos exercices. L'historien, dit-il, « doit n'oublier jamais la distance entre l'affirmation d'un auteur, quel qu'il soit, et une vérité scientifiquement établie ».

Tout en adoptant pour principe cardinal une extrême rigueur de critique, l'historien devra cependant se garder, comme le professait Lucien Febvre, « d'être ce juge d'instruction un peu grincheux », une sorte de policier suspicieux. S'il sait que les témoins peuvent se tromper ou mentir, il se préoccupe avant tout de les faire parler et de les comprendre, car une histoire strictement conforme aux exigences positivistes comprendrait surtout des pages blanches ou se réduirait à une table des matières.

Imprégnés de ces principes, vous devrez, pour mener à bien votre commentaire, éviter certains écueils et suivre certaines directives.

**a) Un commentaire ne doit pas être :**

- une simple paraphrase du texte qui se contente d'explications marginales ;
- une énumération sèche, ligne par ligne, alinéa par alinéa ;
- une dissertation étrangère au texte : le texte à expliquer ne doit pas être un prétexte ; les digressions sont à proscrire, les rapprochements systématiques et trop osés à éviter.

**b) Ce que doit être un bon commentaire :**

- il doit dégager l'idée essentielle du texte ;
- il doit repérer les connections les plus importantes qui commandent le raisonnement de l'auteur, les causes et les conséquences, les exemples illustratifs ;
- relever les mots essentiels qui reviennent le plus souvent et qui constituent le pôle de l'argumentation / et ou de la critique ;
- il doit mettre en valeur le contenu du texte ; par une présentation claire des idées-forces ;

- il doit dégager la structure du texte, s'appuyer sur un plan, autour de deux, trois ou quatre idées principales ;
- le plan doit être non pas celui du texte, mais une construction logique ordonnant les principales idées ;
- le style doit être ferme et correct ; il importe d'éviter la profusion d'interrogations, sincères ou simulées ;
- le contenu du commentaire doit être le reflet d'une perspicacité, d'une attention soutenue dans l'analyse du document (pas d'inventions, de suppositions et conclusions gratuites) ;
- le commentaire doit dégager non seulement les renseignements directs, mais aussi les renseignements indirects que l'historien peut exploiter ; ces derniers sont sans doute plus difficiles à remarquer et à utiliser, plus délicats à mettre en œuvre. Mais il est indispensable de s'y employer.

### ***La conclusion***

En conclusion à une explication de texte, on est amené à répondre à certaines questions, rencontrées déjà çà et là dans le commentaire, mais qu'il est bon de regrouper, de mieux formuler et de traiter plus systématiquement. Le plus souvent, trois questions s'imposent :

1. Quel degré de confiance accorder au document ?  
L'étudiant doit faire appel à sa culture historique pour souligner les lacunes, les déformations et en analyser les causes (intérêt, ignorance, esprit de parti...), dégageant ainsi l'importance du texte pour la connaissance de l'auteur et de la période.
2. Quelle est l'originalité du texte ? Est-il exceptionnel ? S'insère-t-il dans une série importante ? Qu'apporte-t-il de nouveau ?
3. Quelle a été son influence proche ou durable ? A-t-il entraîné des conséquences ?

En un mot :

- dégager l'intérêt historique du texte ;
- s'il est médiocre, le dire, à condition de le prouver ;
- si besoin est, risquer un jugement sur l'auteur, en le comparant, le cas échéant, à d'autres sources connues.

La conclusion de l'explication de texte doit être claire et concise. Elle ne doit pas dépasser une page.

### ***Dernière observation***

Il serait maladroit de vouloir répondre à tout prix à ces questions que tous les textes n'appellent pas de la même façon. D'une manière générale, les indications données ici ne sont qu'un schéma que les étudiants pourront appliquer dans le détail avec intelligence et souplesse.

### **Orientation bibliographique**

- Halkin, L.-E., 1982, *Initiation à la critique historique*, Cahiers des Annales, n°6, Paris, A. Colin, 5<sup>e</sup> édition.
- Marrou, H.-I., 1954, *De la connaissance historique*, Paris, Editions du Seuil.
- Nouschi, A., 1993, *Initiation aux sciences historiques*, Paris, Nathan, Nouvelle édition.
- Salomon, P., 1990, *Histoire et critique*, Editions de l'Université de Bruxelles, collection « Histoire, Economie, Société », 3<sup>e</sup> édition, Bruxelles.
- Samaran (sous dir. de Ch.), 1961, *L'histoire et ses méthodes*, Encyclopédie de la Pléiade, vol. XI, Paris, Gallimard.

### **En guise de conclusion**

#### **Métier d'historien en Afrique : entre objectivité, engagement et responsabilité**

L'histoire, en Afrique, occupe de plus en plus une position stratégique au carrefour des sciences sociales ; elle offre l'image d'une discipline parvenue à l'âge de la maturité. Ce résultat est en rapport avec l'avènement d'un corps de métier dont l'objet est la reconstitution du passé. Cette professionnalisation est un phénomène précoce, avons-nous remarqué, avec, notamment, la formation dans la société manding d'une caste de griots détenteurs et transmetteurs du savoir historique. La corporation des historiens modernes, de plus en plus nombreuse et productive, a affiné ses méthodes, élargi ses perspectives et adopté une démarche véritablement épistémologique. De ce fait, il est évident que la production historique est inséparable de l'historien. La philosophie critique de l'histoire met en effet en évidence le rôle décisif que joue l'intervention active de l'historien, de sa pensée, de sa personnalité, dans l'élaboration du savoir historique. On conviendra dès lors que la valeur de l'histoire, aussi bien son intérêt humain que sa validité, est le résultat de l'effort, en un sens créateur, par lequel l'historien, sujet connaissant, établit le rapport entre le passé qu'il évoque et le présent qui est le sien.

C'est cette dialectique qui induit la problématique de l'objectivité, de l'engagement et de la responsabilité ; elle concerne de façon universelle toute la corporation des historiens, mais, pour l'historien de l'Afrique, prend une tonalité plus accrue. Parlant d'objectivité, Raymond Aron montre, à l'évidence, que l'historien ne saurait se limiter au rôle purement passif d'un appareil enregistreur qui n'aurait qu'à reproduire son objet. Collingwood, avec sarcasme, flétrit une telle conception de la « connaissance » historique préfabriquée « de ce qu'il qualifie » d'histoire faite avec des ciseaux et un pot de colle, « *Scissors and paste* ».

A l'évidence, il n'existe pas de réalité historique toute faite. L'objectivité apparaît dès lors comme une quête permanente pour l'historien, le gouvernail de sa démarche ; on conviendra cependant que le sujet historien

et son objet d'étude s'inscrivent dans le même « champ », faisant de l'histoire une combinaison à la fois saisie de l'objet et activité intellectuelle du sujet connaissant. C'est cette antithèse entre l'objectivité totale et un subjectivisme délibéré que l'historien en Afrique se doit de transcender, pour parvenir au « réalisme positif » qu'impose le contexte.

Chaque époque, chaque milieu humain, chaque objet historique recèle en effet une spécificité. L'historien s'inscrit toujours dans un complexe spatiotemporel, et les relations ainsi entretenues induisent ce questionnement : quelle est l'influence de la société d'aujourd'hui sur son histoire ? Quelles obligations majeures en résultent pour l'historien ? Les réponses à ces deux questions débouchent sur la problématique de l'engagement et de la responsabilité de l'historien qui, en Afrique, se pose avec plus d'acuité qu'en Occident. Ainsi, on s'interroge beaucoup aujourd'hui sur le rôle de l'historien dans une Afrique en rapide mutation. Les uns demandent au passé de leur fournir une explication ou une justification du présent. D'autres y cherchent les racines constitutives d'une identité ; d'autres encore cherchent, dans l'histoire, les clefs de l'avenir. Plus que jamais, ce que Lucien Febvre concevait comme la fonction sociale de l'historien (organiser le passé en fonction du présent) est à l'ordre du jour en Afrique ; d'où un engagement et une responsabilité accrue de l'historien vis-à-vis du corps social.

C'est donc dire que l'historien en Afrique ne peut se désintéresser de son temps. C'est sous le poids des expériences vécues et de l'histoire réelle qu'il devrait écrire l'histoire ; il doit, en d'autres termes, tirer profit du spectacle que le présent suggère. Loin d'être « un bonze ruminant » du haut de sa chaire, l'historien en Afrique doit être actif et se sentir responsable de la cité d'hier, c'est-à-dire des fondements de la cité d'aujourd'hui et de son devenir. Il ne s'agit certes pas, par excès d'enthousiasme, de dénaturer le passé ; il s'agit d'étudier et d'interpréter le passé dans ses phases et dynamiques diverses, glorieuses ou pas, la finalité étant, comme l'indique Ki-Zerbo, de promouvoir une histoire qui ne sera plus un regard extérieur aliénant, qui ne sera pas non plus un regard narcissique d'auto-contemplation, mais le regard de la conscience, explorant sereinement, en amont, nos propres tares, nos propres gloires, nos propres vertus. On conviendra en cela que l'exercice d'engagement de l'historien implique une condition d'ordre éthique : sa responsabilité qui doit exclure le parti-pris délibéré, la hâte à tirer des conclusions ou la fascination personnelle. Le métier d'historien se caractérise dès lors par le sens de la mesure, une bonne dose de modestie. Tout cela confère au métier d'historien sa dimension réelle de producteur de savoir, soumis à des contingences qui excluent, dans sa démarche, le dogmatisme et les spéculations.

Dès lors que l'historien doit rendre raison à lui-même de l'influence (positive ou négative) qu'il peut avoir, qu'il se demande avant tout quels

devoirs envers sa société créent sa science et sa capacité. Bref, il y a une lourde responsabilité de l'historien, non seulement à l'égard des contemporains, mais aussi à l'égard des morts et de ceux qui suivent.

De par sa position stratégique au cœur de la dialectique entre *logos* et *praxis*, moyens et fins, l'historien n'a pas seulement à faire comprendre le passé. Sans se prévaloir d'une quelconque prophétie, le futur historique étant imprévisible et ne se prêtant pas à la prospective, l'historien est parfois sollicité pour indiquer les voies de l'avenir. À l'indispensable travail de mémoire s'ajoute désormais la nécessité de saisir le sens des évolutions en cours dans le présent ; être capable de transmettre la connaissance du passé, c'est être capable aujourd'hui d'imaginer l'avenir (Ki-Zerbo 1975).

L'Afrique a connu une trajectoire singulière qui impose des exigences supplémentaires à l'historien. Ici plus qu'ailleurs, sans doute, les « sommations du présent » commandent un autre rapport au passé et une organisation relativement différente du passé. L'histoire en Afrique se doit donc d'être une interrogation systématique du passé, à la fois élargie et poussée en profondeur. Cependant, s'il est impératif que les praticiens africains ne laissent pas à d'autres le monopole de la réflexion historique sur leur propre société, il serait dangereux d'aboutir à un processus inverse qui aboutirait à enfermer l'histoire africaine dans une sorte de ghetto, avec une fâcheuse tendance au dogmatisme et au narcissisme. Ce n'est que sur la base d'une solide argumentation que l'historiographie africaine établira sa validité ; il faudra, pour ce faire, écrire l'histoire sans haine et parti pris, dans la stricte tradition de l'heuristique, fondée sur l'exploitation critique et objective de toutes les sources.

Par ailleurs, la mondialisation qui s'impose à l'Afrique implique, pour l'historien, une nouvelle posture épistémologique. Il ne s'agit certes pas de renoncer à soi pour rejoindre les autres et se diluer en eux ; il s'agit de s'approfondir, de se considérer comme un segment du monde, une partie totale. L'histoire africaine cessera alors d'être un discours pour soi, s'insérant, tout en conservant sa spécificité, dans l'universel mouvement de la connaissance. Le défi pour les historiens de l'Afrique était de contribuer à désaliéner le statut de l'histoire universelle qui a longtemps négligé bien des patrimoines culturels. Ils devraient pour cela prendre activement part au discours international sur les sciences historiques, pour imposer les perspectives africaines. Telle est la voie nouvelle qui s'ouvre à l'historiographie africaine.

## Notes

1. Je tiens à exprimer ma gratitude aux auteurs et éditeurs qui ont permis la reproduction d'extraits d'ouvrages, articles et autres documents dont ils détiennent le copyright. Ils auront contribué, de façon appréciable, à rendre ce manuel plus riche et plus didactique.
2. Bero est un terme ffuldé qui signifie à la fois hôte et invité. Mon intérêt pour le sujet est motivé par mon bero à Yola, Galadima, Aminu qui est ma principale source.